



MILLE-FEUILLE DU CHABBATH

Sélection de feuillets sur la Paracha à imprimer et déguster



Proposé par



Torah-Box



Cette semaine, retrouvez les
feuilletts de Chabbath suivants :

	Page
La Torah chez vous	3
Boï Kala.....	5
La Daf de Chabat	7
Autour de la table du Shabbat.....	11
Bnei Shimshon	13
Bnei Or Ahaim.....	15
Les perles de la Paracha	16
Pa'had David	18



Torah-Box

LA TORAH CHEZ VOUS

du GR Jacques OUAKNIN

PARACHA REEH ENTENDRE ET VOIR

Après avoir recommandé précédemment aux enfants d'Israel, l'écoute (שמע) des directives divines afin de mériter de nombreuses récompenses, la Tora revient sur ce sujet, mais cette fois avec une approche nouvelle, celle de la vue. « Vois, (ראה) je mets devant vous aujourd'hui la bénédiction et la malédiction. » Ce verset contient à lui seul tous les fondements de la Tora. Tout d'abord, il est important de constater que le verset commence au singulier "Reéh- vois" et se poursuit au pluriel " lifnékhèm, devant vous" La Torah a voulu montrer par là qu'elle s'adresse à tout le peuple et qu'elle est la même pour tous à égalité mais qu'en réalité la manière dont chacun en tire la leçon, lui est particulière et singulière.

De plus, l'homme prend ainsi conscience que chacun de ses actes a de l'importance indépendamment du comportement de son entourage. L'emploi du mot *hayom* « aujourd'hui » est à prendre dans son sens intemporel, pas seulement le jour où Dieu s'est adressé au peuple, mais chaque jour que Dieu nous donne à vivre : chaque jour est un jour nouveau, chaque jour doit être l'occasion d'une nouvelle aventure spirituelle dans laquelle, la parole divine consignée dans la Tora doit être ressentie comme nouvelle aux yeux de l'individu, afin de ne pas sombrer dans l'habitude qui fait diminuer l'acuité de l'intelligence et de la curiosité constructive de l'homme.

LA VUE ET L'OUIE.

La Torah, source de vie, s'adresse à ce qui constitue l'être humain dans sa totalité : son corps et son âme, sa matérialité et sa spiritualité. Le corps humain ne communique avec l'extérieur que grâce à ses sens. La vision et l'écoute sont deux sens complémentaires qui permettent d'appréhender le monde extérieur. La vue interiorise le phénomène observé mais il faut passer par l'écoute, l'entendement, pour interpréter ce qui a été vu. Par exemple je vois une tige de bois fine terminée par une pointe grise, c'est mon entendement qui me dit : c'est 'un crayon qui sert pour écrire. Selon la Tora aussi bien l'écoute que la vision peuvent être contrôlées par la volonté de l'homme C'est ainsi qu'il est recommandé d'écouter la parole divine et d'éviter le *lashone hara'*, la médisance et le colportage ; de même, il est recommandé d'observer le comportement des Sages pour suivre leur exemple et au contraire détourner le regard pour éviter de voir ce qui peut entraîner notre cœur vers le mal , ainsi qu'il est écrit dans le troisième paragraphe du chema : « velo tatourou ahare levavkhèm veaharé éneikhèm , vous n'errerez pas après votre cœur et vos yeux qui vous entraînent à la débauche » (Nb15,39)

Il existe une écoute de ce qui vient de l'extérieur, mais il existe aussi une voix intérieure, celle de sa conscience. Il en est de même de la vue. En effet, l'homme possède deux modes de vue : d'une part une vue physique pour percevoir les manifestations matérielles du monde extérieur, et d'autre part une vue de l'esprit qui lui permet d'user de son intelligence pour discerner le Bien du Mal, la vérité du mensonge. Un aveugle ne dispose que de cette vue intérieure qui lui permet de conceptualiser le monde sensible grâce à la perception qu'il en a par l'intermédiaire des autres sens.

A propos de la Promulgation de la Tora sur le Mont Sinaï, il est écrit « *veha'am ro'im eth haqoloth*, et le peuple a vu les voix ». Cette information a soulevé de nombreuses discussions quant au sens qu'il faut lui donner. En définitive, on peut dire que le peuple a atteint un tel niveau de spiritualité qu'il a saisi par son intelligence le sens profond des paroles divines. Ce fut d'ailleurs le cas d'Adam et Eve avant le péché originel. En effet après la transgression, ils furent privés de leur précédent niveau de spiritualité : leurs yeux de chair se dessillèrent et ils connurent qu'ils étaient nus. Aussitôt ils entendirent la voix de l'Eternel et ils comprirent qu'ils avaient fauté et n'étaient plus couverts par le mérite protecteur de la seule Mitsva qu'ils avaient reçue, de ne pas manger de l'arbre défendu.

LA VIE EN ROSE.

Re-éh anokhi notène hayom berakha.. Vois je mets aujourd'hui devant toi la bénédiction ». Pour donner son sens premier au verbe voir, il est nécessaire de rechercher la première fois qu'il apparaît dans le texte de la Tora. Dans le récit de Création, Dieu dit « Que la lumière soit ! Et la lumière fut. Dieu vit que la lumière était bonne. » Cette appréciation de la part de Dieu incite le lecteur à imiter le Créateur à ne voir que le bon côté des choses et des événements, car la lumière peut être nocive en certaines occasions.

La preuve nous est donnée par nos Sages. A propos de la création du sixième jour, les Sages interprètent la parole divine : *Véhinei tov me-od* « et voici que c'est très bien », comme si Dieu avait dit *Vehinei tov Maveit*, et voici la mort est bonne ». Que signifie cette Interprétation ? Bien que la Tora soit une doctrine de vie et glorifiant la vie en toute occasion, nos Sages voient en la mort, en certaines circonstance un acte de bonté et un bienfait de la part de Dieu. Pour illustrer cette interprétation, le Midrach rapporte l'histoire de la mort de l'auteur de la Michna, Rabbi Yehouda HaNassi, désigné habituellement uniquement par son titre. Rabbi était malade des intestins et en souffrait à tel point que sa servante, pour mettre fin aux prières des Sages pour sa guérison brisa avec fracas un grand vase. Les Sages surpris par ce grand bruit, interrompirent leurs prières un instant dont l'ange de la mort profita pour recueillir l'âme sainte de Rabbi, mettant ainsi un terme à souffrances insupportables. Si abréger la vie d'une personne ne serait-ce que de quelques secondes en contribuant à sa mort est absolument interdit, il est permis par contre de prier pour la fin de ses souffrances insupportables.

Voir en toutes choses, malgré les apparences contraires, un bienfait venu du ciel en disant « gam zou leTova, ceci aussi est pour le bien », est l'un des secrets du bonheur dans la vie que la Tora a tenu à nous révéler dès la première page, car nous sommes convaincus que de Dieu ne peut venir que du bien.

L'ORIGINE DU MAL.

Le problème de l'origine du Mal est tellement vaste qu'il dépasse de loin le cadre de cet article. Depuis des siècles, des Sages, des kabbalistes, des philosophes et des savants se sont penchés sur cette question sans pouvoir donner une réponse définitive et universellement reconnue. Et cependant nous ne pouvons pas ignorer la question. Il faut avouer que nous sommes perplexes, d'entendre que même la malédiction émane de Dieu, alors que par ailleurs il est péremptoirement affirmé que de Dieu ne peut venir que le bien. Peut-on concevoir l'existence d'une force qui échapperait à la toute Puissance divine ? En réalité nous considérons la notion du Bien et du Mal par rapport à notre condition d'êtres humains, car pour la Torah, le but de la création est la réalisation de l'honneur dû au Créateur et de Son règne glorieux : tout ce qui y contribue est le Bien.

C'est donc par amour que la Torah nous révèle ce qui peut conduire l'homme à sa perte et lui éviter de croire que le critère du Bien peut être fixé par sa conscience. C'est pour cette raison que, selon le Midrach, l'homme doit toujours rechercher de voir Anokhi en toute chose, ainsi qu'il est écrit « Re'éh Anokhi, vois, Je suis », le « je suis » dont il s'agit est celui qui se trouve en tête du Décalogue « Je suis l'Eternel ton Dieu, qui t'ai fait sortir d'Egypte » (Rav G. Cahen)

LE LIBRE ARBITRE

La manière dont Dieu présente le marché à l'individu comme au peuple d'Israel, il s'agit d'un véritable contrat « si vous obéissez, c'est la Berakha, la bénédiction, la protection sinon c'est la Quelala la malédiction, c'est-à-dire l'absence de protection et ses conséquences. Ce contrat n'est possible que si l'homme dispose d'un libre arbitre et qu'il peut agir à sa guise. C'est là une vue simpliste de la réalité qui n'explique pas le traitement du peuple juif fidèle à ce contrat, tout au long de l'histoire. C'est pourquoi en définitive, l'homme doit comprendre qu'il ne peut pas tout comprendre et qu'il peut faire confiance à l'Eternel qui aime chacun de ses enfants et ne cherche que leur bonheur par le moyen des Mitsvot qu'il appartient à l'homme de mettre en pratique pour la gloire du Nom de l'Eternel.

Malgré tout ce que nous avons connu par le passé et tout ce que nous subissons dans le présent, malgré les malheurs qui atteignent les juifs et leurs familles de par le monde, le peuple juif est plus vivant et plus glorieux que jamais. Sages sont ceux qui le reconnaissent et sont reconnaissants envers l'Eternel, notre Dieu.



Reeh (277)

רֹאֵה אֲנִי נָתַן לְפָנֶיכֶם הַיּוֹם בְּרָכָה וּקְלָלָה (יג. כו)
 « Vois, je place aujourd'hui devant vous la malédiction et la bénédiction » (11,26)

Rabbi Avraham Yaakov de Sadigora explique que le mot « Aujourd'hui » fait allusion à Roch Hachana (comme cela est enseigné dans le Zohar Aqadoch). La raison en est qu'il existe un jour particulier dans l'année duquel dépendent tous les événements de celle-ci et ce jour est celui du jugement de Roch Hachana. C'est pour cela que la Torah nous met en garde en disant « Vois »: Ce jour s'approche dont va dépendre toute « La bénédiction ou la malédiction ».

Le Saba de Kelm écrit: Nous croyons tous que Roch Hachana est le Yom Ha Din (le jour du jugement), et que toutes les créatures comparaitront alors devant Lui comme des moutons devant leur berger. Cependant, les Tsadikim ont un niveau plus grand que cela: Ils possèdent le pouvoir de se représenter les choses. Cela signifie que leur Emouna est tellement forte qu'ils voient réellement l'image du Yom Ha Din dans leur esprit, et qu'il s'agit d'un jour terrible et redoutable. Alors que chez les autres personnes, cette perception n'est pas aussi sensible. Pour cette raison, ils ne s'y préparent pas suffisamment comme le font les Tsadikim. A cette fin, le verset dit «Vois», enracine-le en toi au point qu'il soit comme si tu le voyais en face de toi! C'est de cette manière que tu dois considérer ce jour qui arrive à grands pas.

וְנָתַתָּה אֶת הַבְּרָכָה עַל הָר גְּרִזִּים (יא.כט)
 « Tu donneras la bénédiction sur le mont Guérizim » (11,29)

La Torah annonce dans ce verset que les bénédictions seront dites en se tournant vers le Mont Guerizim et les malédictions vers le Mont Eval. Mais pour quelle raison la Torah relie-t-elle bénédictions et malédictions à ces deux montagnes? Rabbi Avraham Gourevitch répond à cette question en se basant sur un enseignement du Midrash Talpiot qui dit que ces deux montagnes avaient toutes les deux les mêmes conditions pour produire de la verdure. Le soleil éclairait ces deux montagnes de la même façon et toutes les deux avaient des cours d'eau qui s'écoulaient à leurs pieds. Et malgré tout, alors que le mont Guérizim était verdoyant toute l'année, le mont Eval quant à lui restait continuellement aride et desséché, sans la moindre verdure. Cela vient transmettre le principe selon lequel la réussite ou l'échec, la

bénédiction ou la malédiction, ne dépendent pas uniquement de conditions naturelles extérieures. Ce sont essentiellement les propriétés intrinsèques, profondes et intérieures qui permettent de recevoir la bénédiction. Ainsi, en méditant sur ce message de ces montagnes, on sera à même de comprendre que c'est le respect de la Torah et des Mitsvot, c'est le raffinement de sa personne et de son intériorité, qui entraîne la bénédiction, et non les circonstances extérieures telles que la situation financière, familiale, environnementale ou autre. Parfois, il peut nous arriver de penser que si notre vie était différente, si nous avions un autre travail, une autre famille, un autre environnement, nous aurions pu davantage nous investir dans la Torah et les Mitsvot. La leçon du mont Guérizim et du mont Eval vient nous rappeler qu'il n'en est rien. L'essentiel de la réussite dépend de notre intériorité. C'est en développant sa détermination et sa volonté, en raffinant ses traits de caractère, qu'on réussira et sera béni, même avec des conditions extérieures très défavorables. Et à contrario, même les meilleures conditions n'accorderont pas la réussite à ceux qui ne construisent pas leur intériorité.

Tout ce que je vous prescris observez le exactement, sans y rien rajouter, sans rien retrancher (13. 1)

לֹא תִסֵּף עָלָיו וְלֹא תִגְרַע מִמֶּנּוּ (יג. א)

Il est écrit dans la Paracha de la semaine l'interdiction d'ajouter ou de retrancher des mitsvot. A priori, on peut comprendre le pourquoi de l'interdiction de supprimer des mitsvot de la Thora. Mais en quoi est-ce donc répréhensible d'ajouter des commandements ? Si je veux me rapprocher d'Hakadoch Baroukh Hou en mettant cinq parchemins dans mes Téfilin (au lieu de 4) ou prendre cinq espèces avec le Loulav à Soucot (au lieu de 4), il n'y aurait à priori rien de condamnable, puisque l'intention est de servir Hachem!

Pour expliquer cela, le Maguid de Douvna donne la parabole suivante. Un homme avait l'habitude d'emprunter à son voisin des ustensiles, et les lui rendait en double quantité. Il prenait une cuillère, en rendait deux, une casserole, en rendait deux. Quand le voisin lui demanda la raison de cette multiplication, il répondit humblement et tout naturellement: La cuillère que tu m'as prêté est tombée enceinte et a accouché d'une autre cuillère.

Le lendemain, il vint vers son voisin et lui demanda qu'il lui prête un beau chandelier en argent à l'occasion d'une fête familiale. Le voisin, tout heureux à l'idée de récupérer deux chandeliers, s'empressa de lui amener. Quelques jours passèrent et il ne ramena même pas un chandelier. Le prêteur s'empressa alors de le questionner et il lui répondit : Je suis vraiment navré ! Ton chandelier a attrapé un virus et est décédé. Le voisin s'énerva et lui dit: Pourquoi te moques-tu de moi ? Est-ce possible qu'un bout de métal meurt?. Notre homme lui répondit calmement : "Quelqu'un a-t-il déjà entendu qu'une cuillère enfanta ? Et si hier, lorsque je te rendis en double, tu m'as cru qu'un ustensile peut se reproduire, tu dois aussi me croire qu'il peut mourir. **Le Maguid de Douvna** conclut que c'est pour cela qu'Hachem a interdit d'ajouter des Mitsvot : s'Il l'avait permis, on aurait pu aussi croire qu'on puisse en retirer.

וְאֵת הַחֲזִיר כִּי מִקְרִים פְּרָסָה הוּא וְלֹא גֵרָה טָמֵא הוּא (י"ד).
« Et le cochon, car il a les sabots fendus mais il ne rumine pas » (14,8)

On peut s'interroger sur la structure de ce verset. Etant donné que la raison pour laquelle le cochon n'est pas cachère c'est parce qu'il ne rumine pas, et pas parce qu'il a les sabots fendus (qui est signe de cacherout), on se serait donc plutôt attendu à ce que la Torah mentionne le fait qu'il ne rumine pas avant le fait qu'il ait des sabots fendus, car c'est le fait qu'il ne rumine pas qui le rend interdit.

Le Kli Yakar rapporte que le cochon est le symbole de l'hypocrisie. Selon la formule de nos Sages: Il montre ses sabots comme pour dire: je suis cachère. Par cela, le cochon symbolise ce défaut qui consiste à tromper les autres et se faire passer pour un homme pieux alors qu'en réalité il n'en est rien. Mais le plus grave est qu'il finisse pas se tromper lui-même. Il finit par être persuadé de sa piété. Or, la condition de base pour corriger ses défauts c'est d'être honnête avec soi-même et reconnaître la vérité de ce que l'on est. Comment un homme qui se voit parfait pourra-t-il accepter de voir ses failles et les corriger? Ainsi, ce n'est pas tant le fait que le cochon ne rumine pas qui soit le plus problématique. Car avoir de mauvais traits n'est pas en soi si embêtant tant qu'on est prêt à les corriger. Mais ce qui compromet le plus le repentir et la réparation, c'est de se voir comme un être parfait, d'imaginer n'avoir rien à arranger, c'est-à-dire se mentir à soi-même. Ce sont ses sabots fendus qu'il présente pour couvrir ses défauts et les ignorer, faisant croire à tous, et même à lui-même, qu'il est cachère, qui rendent si difficile le repentir, la remise en question et la reconnaissance de ses fautes.

כִּי פָתַח תְּפַתַּח אֶת יָדְךָ לוֹ וְהֶעֱבַט תַּעֲבִיטֵנּוּ דִּי מַחֲסְרוֹ אֲשֶׁר יִחְסֹר
 לוֹ (ח.טו.)

« Ouvre-lui plutôt ta main! Prêtes-lui en raison de ses besoins, de ce qui peut lui manquer » (15, 8)

Le Gaon de Vilna explique que la Torah évoque ainsi allusivement l'ordre exact à appliquer dans le don de la Tsédaka. Si l'homme plie ses doigts, ils ont tous l'air égaux, tandis que quand sa main est ouverte, on voit bien que ce n'est pas le cas. Or, le verset précise qu'il faut fournir aux nécessiteux, en raison de ses besoins, de ce qui peut lui manquer, soit selon Rachî, même un cheval en guise de monture et un serviteur pour courir devant lui. En d'autres termes, il faut donner à chacun selon son rang et sa valeur, ce qui nécessite un examen approfondi pour distinguer les uns des autres. Ainsi, la Torah précise: **« Tu ne fermeras pas ta main »**, car dans ce cas, les doigts ont tous l'air de même longueur. Au contraire, "ouvre-lui plutôt ta main", et tu verras bien que les doigts ne sont pas de longueur identique, de même tu discerneras les différences de besoins nécessaires entre les pauvres.

Halakha : Eloul : le mois qui précède Roch Hachana, est le début d'une période d'introspection intensive, de clarification des objectifs de la vie, et de rapprochement de D. C'est une période qui permet de réaliser les buts de l'existence, plutôt que de se laisser porter par sa vie en amassant de l'argent ou en recherchant des gratifications diverses. C'est un moment où l'on prend du recul et où l'on se remet en question avec honnêteté, comme les Juifs l'ont toujours fait, dans l'intention de s'améliorer.

Dicton : Apprend à voir chaque jour le bon coté des choses.
Simhale

Chabbat Chalom

יוצא לאור לרפואה שלימה של דינה בת מרים, אביטל אורה בת אנאל אידה, הדסה אסתר בת רחל בחלאל קטי, אברהם רפאל בן רבקה, חיים מאיר בן גבי זווירה, אליהו בן תמר, ראובן בן איזא, ששא בנימין בן קארין מרים, פליקס סעידו בן אטו מסעודה, ויקטוריה שושנה בת ג'ויס חנה, רפאל יהודה בן מלכה, שלמה בן מרים, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלמה, אלחנן בן חנה אנושקה, נסים בן אסתר, מרים בת עזיזא, חנה בת רחל, דוד בן מרים, יעל בת כמונה, חנה בת ציפורה, ישראל יצחק בן ציפורה ויוג הגון : לאלודי רחל מלכה בת חשמה, ליוסף גבריאל בן רבקה, למרים בת רבקה. הצלחה לחנה בת אסתר וליונתן מרדכי בן שמחה ברכה זרע של קיימא ללבנה מלכה בת עזיזא וליאור עמיחי מרדכי בן גייזל לאוני. לעילוי נשמת : אליהו בן זהרה, גייזל מסעודה בת ג'ולי יעל, שלמה בן משה, מסעודה בת בלח, יוסף בן מייכה. מורים משה בן מרי מרים. משה בן מזל פורטונה. שמחה בת קמיר. מיכאל צ'רלי בן ג'ולייט אסתר. אמיל חיים בן עזר עזיזה, לינה רחל בת מיה, ראובן בן חנינה, אליהו בן מרים.



RÉE

www.OVDHM.com - dafchabat@gmail.com

Recevez la "Daf de Chabat"
054 976 54 17

Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

« Vois, Je place devant vous aujourd'hui :
une bénédiction et une malédiction » (Dévarim 1;27)

La question que de nombreux commentateurs posent à propos de ce verset concerne le changement de personne effectué, du pluriel au singulier, dans les premiers mots du verset. En effet, au début nous lisons « Vois » et peu après : « devant vous ». Or en toute logique il aurait dû être écrit « vois » et « devant toi » ou « voyez » et « devant vous ». C'est ainsi que tout le monde écrit et c'est ainsi que nous devons donc écrire. Certes, mais ces règles d'accord ne concernent pas Le Créateur du monde Qui a de nombreux enseignements à nous transmettre dans chaque mot de Sa sainte Torah.

Revenons cependant au sujet de faire comme tout le monde, de manière générale. Lorsque l'on se pose la question de savoir pourquoi nous agissons comme ceci ou comme cela, la réponse est très souvent : « parce que tout le monde agit ainsi. » Nous suivons en effet tous le courant, si tout le monde le fait, c'est que c'est la bonne manière d'agir.

VIVRE A CONTRE COURANT

Essayons d'analyser pourquoi nous avons cette forte tendance à suivre la majorité. Qu'est-ce que cela signifie ? Et, est-ce vraiment le bon choix ?



Dans l'accomplissement d'une halakha, la Torah nous dit toujours de **suivre l'avis de la majorité** des décisionnaires. Mais ici nous parlons de Posskim, de Sages, de personnes aptes à nous orienter correctement et non de gens qui utilisent la voix du plus grand nombre pour nous faire adopter un comportement contraire à ce qu'il nous est permis de faire. Si nous Juifs, avions accepté cette loi qu'il faut toujours suivre la majorité, en tant que peuple à démographie faible, nous aurions tous, 'Hass ve chalom effectué une conversion au christianisme ou à l'islam, afin de nous fondre dans la masse. C'est d'ailleurs ce que beaucoup d'entre nous font sans aller toujours jusqu'à se convertir D. merci, et le simple fait que nous suivions le calendrier chrétien le prouve, qui ne correspond à rien selon la Torah.

Voici un exemple : Une personne doit louer une voiture, elle fait appel à une compagnie de location qui lui propose un certain prix pour une petite voiture assez modeste.

Suite p2



Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

Vers la fin de la Paracha est écrit une Mitsva particulière que l'on pratique (les hommes) tous les jours, le **souvenir de la Sortie d'Egypte**. En effet le verset stipule **"Afin que tu te souviennes de la sortie d'Egypte tous les jours de ta vie etc..."** (Dévarim 16.3)". C'est pour cette raison aussi que les Sages ont institué de lire le 3^{ème} paragraphe de la lecture du Chéma, matin et soir, car il y est mentionné cet épisode.

Au niveau de la Halaha (la loi juive), le Maguen Avraham énonce une nouveauté. Un homme pourra faire la Mitsva (de se souvenir) lorsqu'il récitera le "Az Yachir Moché", le passage dans la prière du matin (Psouké Dézimra) qui est le chant que la communauté juive a entonné lorsqu'ils **sortirent vivants de la Mer** alors que leurs anciens bourreaux trouvèrent la mort dans les abîmes maritimes en face de Sharm El Sheikh... Or, le fameux Rabbi Akiva Eiger (éminent Rav du 19^{ème} siècle) rapporte les paroles de son gendre, le Hatham Soffer, qui s'étonne d'une pareille Halah'a. En effet, les versets stipulent de se souvenir **du jour** de la Sortie d'Egypte. Or le chant du "Az Yachir" s'est déroulé au bord de la Mer, une semaine après le grand départ d'Egypte. **Donc comment le Maguen Avraham peut soutenir qu'avec le "Chant des Bné Israël" on sera quitte de la Mitsva de se remémorer (la sortie d'Egypte) ? Je sais que mes lecteurs sont encore sur les plages, séparées, du littoral méditerranéen à la fin du mois d'août, mais faisons un petit effort de concentration pour comprendre la finesse du développement.** Le Zihron Yossef (Talmid Haham de Bné Braq) rapportera plusieurs possibilités afin de répondre à cette question.

ETRE JUIF DANS LE CŒUR...
ET POURTANT CELA MARCHE !

La Première, d'après le PréMégadim qui considère (suivant certains décisionnaires) qu'on peut effectuer la Mitsva du souvenir **par la pensée du cœur!** Comme vous le savez fort bien, *mon feuillet n'est pas partisan des "juifs du cœur", mais cette fois cela marchera ! Car la pensée est assimilée à une parole.* Donc lorsque le verset dit "Souviens-toi..." on pourra accomplir **la Mitsva dans son cœur et ses pensées...** Et

puisque d'une manière générale un homme qui lit ce passage de la prière **aura certainement** une petite pensée pour le jour de la sortie d'Egypte (lorsque nous sommes sortis de Ramsès) alors il accomplira en cela la Mitsva du souvenir, CQFD. Cependant, cette réponse dépendra d'une discussion dans le Talmud à savoir si la pensée est assimilée à une parole (Voir chapitre 4 Michna 4 dans Bérahot). D'après l'avis plus sévère, **une pensée ne sera pas considérée comme une parole.** Donc d'après ce dernier avis la question de base reste sans réponse. De plus, la réponse du PriMégadim (que tout le monde a une petite pensée pour la sortie d'Egypte...) n'est pas dite pour le commun des mortels... En effet, même si le

public chante à tue-tête le "Az Yachir Moché" qui peut dire qu'il a véritablement réfléchi sur le sens des mots pour avoir une pensée pour la Sortie d'Egypte?? (Et puisqu'on en est là, on rapportera une magnifique anecdote sur le Machguiah de Poniowiz: Rabi Yéhezkiel Léwinstein Zatsal. Le Rav avait une chambre attenante à la Yéchiva et plus d'une fois on entendait le bruit des chaises et des tables que l'on déplaçait. Des élèves téméraires ont percé le mystère. Il s'agissait d'un amoncellement de divers meubles et Stenders (mini bureau d'étude) qui étaient alignés l'un en face de l'autre tandis...**suite p3**



Retrouvez Beezrat Hachem dès Roch Hodech Elloul,
« TECHOVA TIME » un rendez-vous quotidien
 pour avancer ensemble et se préparer
 comme il se doit pour Roch Hachana.



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhaï Bismuth

POURQUOI FAIRE COMME TOUT LE MONDE? (suite)

Tout-à-coup un homme s'approche de lui, et lui propose une solution de covoiturage, dans un véhicule beaucoup plus confortable et surtout à un prix nettement plus intéressant.

Notre homme s'intéresse bien sûr immédiatement à cette offre alléchante, mais après quelques questions, il s'aperçoit que le chauffeur de ce véhicule ne va pas du tout dans la même direction que lui, l'un va vers l'Est tandis que l'autre doit se diriger vers l'Ouest.

S'il n'avait pas vérifié ce « petit » détail, et qu'il ne s'était fié qu'au prix et au confort du véhicule, il aurait dû non seulement recommencer son voyage en sens inverse pour rentrer chez lui, mais il aurait aussi perdu l'argent donné pour ce covoiturage et dû repayer une location pour effectuer le voyage qu'il devait faire de toute façon ! Et qui sait, s'il aurait eu les moyens physiques et financiers de faire et refaire ce long et difficile voyage. La Torah nous met en garde : **« Vois, Je place devant vous aujourd'hui : une bénédiction et une malédiction. »**

Lorsque la Torah emploie le terme « vois », cela signifie qu'elle s'adresse à chacun d'entre nous personnellement. C'est vrai que c'est devant tout le monde, « devant vous » que Hachem a placé une bénédiction et une malédiction, mais chacun doit les accepter individuellement.

Celui qui se laisse influencer pour de mauvaises raisons témoigne de sa faiblesse physique ou spirituelle.

Afin de mieux comprendre notre sujet, le Rav Eliyahou Abergel rapporte la halakha suivante du Choulkhan Aroukh (Yore Deah 59), que nous allons ensuite illustrer.

Un homme transporte des poules. Il passe un pont, sous lequel l'eau de la rivière s'écoule, lorsque subitement, l'une des poules tombe à l'eau du haut du pont à hauteur d'un mètre environ.

Selon la Halakha, une poule qui tombe sur le sol de cette hauteur, et qui a reçu un coup, doit subir des vérifications de tous ses membres, car l'on craint qu'à cause de la chute, l'un de ses membres ne soit cassé ou un tendon déchiré. Dans le cas de la poule qui tombe dans l'eau, nous allons observer l'après chute pour déterminer si des vérifications seront nécessaires ou non.

Si la poule, après sa chute, descend la rivière au fil du courant, alors cette poule aura besoin d'une vérification. Le fait qu'elle se laisse emporter par les flots révèle qu'elle a sans doute un problème physique. Cette poule subira donc une Che'hita sans berakha, car si l'on décelait une fracture ou autre, la berakha aurait été dite en vain.

A présent, **si cette poule nage à contre-courant** et essaye à tout prix de remonter le fleuve, elle subira une Che'hita avec berakha et n'aura pas besoin d'aucune vérification. En effet, **si elle est capable de nager à contre-courant, elle prouve par là qu'elle est en parfaite santé.**

Nous pouvons comprendre, à partir de cette Halakha, qu'il en est de même pour nous. **Si nous nous laissons emporter par le courant de la**

société, c'est un signe de faiblesse, de fracture, physique ou morale.

Si par contre, nous nageons à contre-courant d'une société qui cherche à détruire notre identité et notre véritable raison de vivre, c'est le signe d'une totale maîtrise de soi et d'une parfaite santé tant physique que morale. Nous agissons alors comme des Hommes.

Rav Amnon Its'hak Chlita illustre ce concept par une petite histoire:

Un homme a commis un meurtre, il est appelé au tribunal pour se faire juger.

Le juge le regarde et lui propose un marché. Si maintenant, devant toute l'assemblée présente, le coupable avoue sa faute, promet de ne plus causer de tort à personne, de ne plus commettre de crime et pleure pendant un quart d'heure, il sera acquitté de toutes ses fautes et pourra rentrer chez lui. Évidemment, le condamné se met à pleurer. **Il se confesse et commence à se repentir.** Mais soudain, il aperçoit dans l'assemblée ses amis, sa bande, ses compagnons dans les mauvais coups.

Ses amis le regardent et commencent à se moquer de lui, ils le traitent de « dégonflé », de pleurnichard et lui disent : **« Sois un Homme ! »** Notre condamné reprend alors son souffle, arrête son mea culpa et essuie ses larmes.

Le juge le regarde et lui demande **pourquoi ce changement d'attitude.** Cela fait déjà 8 minutes qu'il pleure, la moitié du parcours est effectuée ! Rien à faire, il ne veut plus continuer. Alors le juge rend son verdict et notre condamné passera les 25 prochaines années en prison. Ses amis sont fiers de lui, ça c'est un Homme !

Mais cet homme a-t-il fait preuve de courage ou de stupidité? Il a voulu faire le beau et jouer les rebelles mais qu'a-t-il gagné? Sa perte...

Il est parfois louable de jouer les rebelles, mais il faut être rebelle parmi les rebelles !

Savoir dire non : « Non merci, je ne fume pas... Non, je ne travaillerai pas pour des escrocs... Vendredi soir, je ne sors pas car je suis chomer Chabbat... Non, je ne mange pas dans ce restaurant car il n'y a pas de Teoudat Cacherout... » Dans tous ces cas, **« non » n'est pas un signe de faiblesse mais de bravoure.**

Le contre-courant de la société représente en fait la normalité du Juif puisque la société nous entraîne à contre-courant de notre Torah.

Par exemple, nous entendons très souvent : « Qu'est-ce tu écoutes comme musique ? De la musique normale... c'est-à-dire jazz, rap, rock ? Mais est-ce vraiment normal pour un Juif ?

« Vois » ! Tout le monde a reçu la même Torah, mais après 120 ans, nous seront seuls chacun face à nos actions passées. Soyons des Hommes, des vrais, des Juifs, des Tsadikim et nous serons bénis selon la promesse Divine.

Rav Mordékhaï Bismuth 00.972 (0)54.841.88.36
 mb0548418836@gmail.com

Une invitation à la Téchouva
 Ani lédodi védodi
Séli'hot
 Traduites & Commentées
 Hatarat Nédarim véKlalot - Tikoun 'Hatsot

Téléchargez 
 les Séli'hot en intégralité

L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer à l'édition et la diffusion de "La daf de Chabat"
 veuillez prendre contact
 dafchabat@gmail.com

MERCI HACHEM pour tous ces Nissim et Nilaot que Tu réalises chaque jour envers Ton

La réussite spirituelle et matérielle de **Raphaël ben Sim'ha Joëlle Esther bat Denise Dina**

La réussite spirituelle et matérielle de **Patrick Nissim ben Sarah Martine Maya bat Gaby Camouina**

La guérison complète et rapide de tous les malades de Am Israël à travers le monde

La réussite spirituelle et matérielle de tout Am Israël avec la santé, joie et sérénité dans les voies de la Torah.



ÊTRE JUIF DANS LE CŒUR... ET POURTANT CELA MARCHE !

que le Rav Lévinstein, passait entre le tas de chaises en chantant le 'Az Yachir'. C'est-à-dire qu'il se remémorait **réellement**, les montagnes d'eaux sur les côtes et les fils d'Israël qui passaient au milieu des murailles d'eaux. Pour un homme de cette trempe on est sûr qu'il accomplissait les paroles du Maguen Avraham d'après le PriMégadim! (Voir aussi le Chaagat Arié siman 13)

Il existe une autre réponse, celle du **Gaon de Vilna**. Il enseigne que la véritable délivrance du Clall Israël s'est déroulée lors de la traversée de la Mer! C'est uniquement lorsque les BNE Israël ont vu leurs geôliers mourir sur les berges de la Mer Rouge qu'ils ont été soulagés et se sont **considérés pour toujours délivrés du joug égyptien!** Jusqu'à ce qu'ils reconnaissent les corps de leurs tortionnaires, ils ont toujours eu la peur qu'ils ne reviennent les asservissent. Ce n'est que lorsqu'ils ont identifié les cadavres de leurs anciens maîtres qu'ils ont pu croire à la fin de l'esclavage. De plus, la Mer a déposé sur les berges toute la richesse des chariots de combat égyptiens et en cela, le peuple juif s'est enrichi par le paiement des 210 années de peine et de travail. Donc l'épisode de la traversée de la Mer fait partie intégrante de la Sortie d'Egypte (on pourra donc se suffire de lire le passage de la traversée de la mer pour accomplir la Mitsva)

Une troisième manière de répondre c'est d'après l'avis de Ben Zoma dans la Michna A de Bérahut. Il considère qu'à la venue du Machiah on n'aura plus besoin de mentionner la sortie d'Egypte. En effet le verset des prophètes énonce **"Voici les jours qui viennent (dit Hachem) où l'on ne dira plus "voici les jours que Hachem a fait pour nous sortir d'Egypte" mais "voici les jours que Hachem nous a fait, pour sortir des pays du Nord et pour nous amener en Erets Israel..."** C'est à dire que le prophète nous prévient qu'après le dévoilement du Machiah on cessera de se remémorer la Sortie d'Egypte! Les prodiges de l'avènement du Machiah seront tellement grands qu'on n'aura plus besoin de se remémorer la sortie d'Egypte. Lors de la nouvelle époque, on mentionnera uniquement la sortie de l'exil **d'entre les nations!** Or, le Rachba pose sur ce dernier avis une question. **Il est un des fondements de la Thora que les lois du Sinaï ne seront jamais abolies ! Jusqu'à la fin des temps!** Donc comment le prophète peut-il prétendre qu'une seule Mitsva (comme le souvenir de la sortie d'Egypte) puisse devenir caduque ? Sa réponse est que **le souvenir de la Sortie d'Egypte a pour but de se renforcer dans la foi et la confiance en Hachem!** A l'heure où le machiah se dévoilera, ce sentiment de foi sera encore bien plus développé (grâce à tous les miracles occasionnés par sa venue. NB: quand on parle Messie, il s'agit d'un homme, et **non une nation ou l'Etat hébreux**, descendant de la lignée du Roi David qui viendra nous délivrer de l'influence des nations) Donc conclut le Rachba, lorsqu'à la fin des temps on ne mentionnera **que les prodiges du Messie** c'est que l'essence de la Mitsva (de la Sortie d'Egypte) n'est pas perdue! De la même manière, en disant le chant de l'Az Yachir, on accomplira la Mitsva du souvenir en renforçant le sentiment de confiance vis-à-vis du Boré Olam!

Cette Mitsva vient pour nous renforcer dans notre confiance en Hachem et dans Ses capacités de venir à notre aide. **Car la foi d'un croyant a toujours besoin d'être entretenue et consolidée.** Or la Sortie d'Egypte avec tous les miracles qui l'accompagnèrent est une base solide pour la construire. Et comme les Sages l'enseignent, la Providence divine ressemble à l'ombre de l'homme qui se dessine dans le sol. Lorsque l'homme tend sa main au soleil, son ombre apparaîtra à terre. Par contre si on tend **tout** le bras, son ombre apparaîtra. C'est la même chose avec Hachem! Lorsque l'homme veut se débrouiller tout seul, Hachem le laissera faire. **Si par contre l'homme s'appuie sur D.ieu, alors sa grande Miséricorde se déversera sur lui pour l'aider dans les moments difficiles de sa vie.**

Rav David Gold ☎ 00 972.55.677.87



L'anecdote de la semaine

Rav Moché Bénichou

PRIER POUR UNE BONNE SANTÉ

« C'est l'Eternel votre D. qu'il faut suivre » (Devarim13-5)

Rabbi Bonim de Pchis'ha **zatsal** était **aveugle**. Sa vue déclina lentement mais sûrement. Alors qu'il n'était encore qu'un **jeune avrehk** plein d'avenir, il travaillait comme **commerçant** dans la ville de Dantzig afin de subvenir à ses besoins. Il prit conseil auprès des médecins qui étaient pessimistes à son sujet. Il pria et supporta sa souffrance en silence. Un jour, **un Juif vint prendre conseil auprès de lui après avoir entendu parler de lui.** Il raconta qu'il souffrait de douleurs oculaires intenses. Son ophtalmologue était très pessimiste. Il se rendit dans la grande ville mais fut également déçu des pronostics des médecins. Il se rendit à la capitale

en vain. Il arriva à Dantzig afin de chercher une solution à sa maladie. Pendant ses recherches, il apprit qu'un commerçant souffrait de douleurs oculaires. Vu qu'ils connaissaient tous les médecins spécialisés dans ce domaine, **Rabbi Bonim fut heureux de pouvoir aider et partager son expérience,** il envoya cet homme chez les meilleurs médecins. Peu de temps après, le Juif revint chez lui. **Il raconta qu'il était allé chez tous les médecins qu'il lui avait conseillé mais fut déçu.** Son état empirait. Il a entendu que dans une des ruelles des quartiers pauvres résidait **un sorcier gitan qui faisait des incantations et de la sorcellerie.** Puisque les médecins ne réussissaient pas à trouver une solution, **il pensait se tourner vers ce sorcier.** Comme il savait que Rabbi Bonim souffrait aussi de douleurs oculaires et que les médecins n'avaient pas réussi à trouver un remède pour lui, et comme il se sentait reconnaissant envers pour ses conseils, **il lui proposa de l'accompagner chez ce sorcier gitan...**

Rabbi Bonim lui répondit : **la Torah nous ordonne de nous soucier de notre santé.** Ce souci nous oblige à nous rendre chez les meilleurs médecins. Si vous étiez venu me dire que les médecins de Dantzig n'ont pas

trouvé de remède à vos douleurs, je vous aurais envoyé consulter des médecins plus spécialisés de Königsberg ou Berlin, dans le cadre de notre obligation de nous efforcer à trouver une solution à nos maux, joint à l'obligation de **prier pour une bonne santé,** afin que D. nous accorde son aide et nous sauve.

Mais si vous ne croyez plus dans le pouvoir de la médecine pour vous soigner et que vous voulez vous tourner vers des moyens spirituels, pourquoi essayez-vous de m'emmener avec vous chez un sorcier ? Je vous propose que nous nous rendions ensemble chez le Maguid de Koznitch ! **Pourquoi se tourner vers des forces maléfiques s'il est possible d'utiliser des forces de sainteté ?!**

Dans notre paracha est écrit un avertissement : **ne pas aller chez les prophètes idolâtres, qui ne valent rien, « il faut se tourner vers D. et aller avec lui »**, il faut suivre les vrais prophètes, selon le commentaire du Ramban, « et seulement à lui nous poserons nos questions ! »

Il nous faut clarifier le fait que ceux qui utilisent les forces cachées, peuvent parfois apporter des informations inconues et des secrets, et prévoir le futur avec précision. Mais ceci n'a aucune signification. Ceci ne prouve rien sur la vertu d'une personne ni sur son niveau spirituel. C'est peut-être un talent parmi tant d'autres, comme le talent de chanter ou de dessiner. **Seule la prophétie Divine est véritable** et si la prophétie ne se réalise pas, le faux prophète est condamné à mourir.

Que la personne n'en vienne pas à se dire : **Qu'est-ce que cela peut bien faire si ma solution provient des forces maléfiques, d'un simple talent ou des forces de sainteté ? Tous les moyens sont bons, et le plus important est de trouver le remède à mon problème.** Ceci est une erreur fatale ! La personne doit se souvenir que tout vient de D. et que nous avons besoin de Son aide pour avancer dans notre vie. Seul celui qui prend conseil auprès des sages mérite la délivrance et la réussite ! (Extrait de l'ouvrage Mayane Hachavoua)





"Wort" sur la Paracha

pour toujours avoir quelque chose à dire

« La bénédiction que vous écoutez ... et la malédiction si vous n'écoutez pas » (11,27-28)

Selon le Sfat Emet, l'emploi de : « que » (pour la bénédiction) et de : « si » (pour la malédiction), nous fait prendre conscience que la malédiction divine ainsi que tous les maux s'abattant sur le monde, est le résultat de nos mauvaises actions. Il y a une relation de cause à effet.

Le Ohr ha'Haïm commente : Ne pas écouter les paroles de la Torah est en soi une malédiction. Comme l'annonce le verset, celui qui s'en abstient « se détournera du chemin » et finira par « aller après d'autres dieux ». Le Ohr ha'Haïm enseigne également : « Voyez » avec les yeux du émet, et non avec un oeil humain éphémère, il ne faut pas se laisser abuser par le succès apparent des réchaïm :

« car le racha n'a pas d'avenir » (Michlé 24,20). Si vous obéissez, il n'y aura que bénédiction malgré les apparences ; si vous désobéissez, il n'y aura que malédictions bien que la 1ère impression puisse être favorable. Dans le cadre du libre arbitre, le yétser ara a le pouvoir de nous faire voir une malédiction en bénédiction, la Torah emploie le mot : « voyez » regarde bien pour faire le bon choix ! Est-ce mon yétser ara qui me pousse à agir ainsi ? Ou bien est-ce la volonté de Hachem.

« Que s'il y a chez toi un indigent, d'entre tes frères, dans l'une de tes villes, au pays que l'Éternel, ton D.ieu, te destine, tu n'endurciras point ton coeur, ni ne fermeras ta main à ton frère nécessiteux. » (15, 7)

Ensuite, la Torah détaille ce que nous devons faire avec notre frère indigent : « Ouvre-lui plutôt ta main ! Prête-lui en raison de ses besoins, de ce qui peut lui manquer ! »

Le Gaon de Vilna explique que le Texte évoque ainsi allusivement l'ordre exact à répéter dans le don de la tsédaka : si l'homme plie ses doigts, ils ont tous l'air égaux, tandis que quand sa main est ouverte, on voit bien que ce n'est pas le cas. Or, le verset précise qu'il faut

fournir au nécessiteux « en raison de ses besoins, de ce qui peut lui manquer » – même un cheval en guise de monture et un serviteur pour courir devant lui. En d'autres termes, il faut donner à chacun selon son rang et sa valeur, ce qui nécessite un examen approfondi pour distinguer les uns des autres.

La Torah précise alors : « Tu ne fermeras pas ta main », car dans ce cas, les doigts ont tous l'air de même longueur. Au contraire, « ouvre-lui plutôt ta main », et tu verras bien que les

doigts ne sont pas de longueur exacte – tu discerneras les différences entre pauvres.

Pour distinguer les uns des autres. La Torah précise alors : « Tu ne fermeras pas ta main », car dans ce cas, les doigts ont tous l'air de même longueur. Au contraire, « ouvre-lui plutôt ta main », et tu verras bien que les doigts ne sont pas de longueur exacte – tu discerneras les différences entre pauvres.



Une invitation à la Téchouva

Rav Mordékhaï Bismuth

Le mois d'Elloul est la période propice à la Téchouva. En effet, à quelques semaines de Roch Hachana, chacun d'entre nous se doit de faire un **bilan personnel sur ses actes et comportements passés**, afin d'aborder la nouvelle année sur de meilleures bases. Certes, la Téchouva se vit et s'applique au quotidien, toute l'année ! Mais Elloul est particulièrement propice, parce que nous approchons du jour de notre Jugement, Roch Hachana.

C'est pour cela qu'il est conseillé de procéder méthodiquement, en passant en revue tous nos actes passés. Gardons à l'esprit qu'il n'existe pas de « Téchouva Grande Vitesse » ; ce serait le meilleur moyen de **dérailer**. En cette période plus propice pour examiner sa conduite, on consacrera plus de temps et d'attention dans l'étude de la Torah, dans l'accomplissement des Mitsvot et dans le perfectionnement de nos traits de caractère. **En quoi est-il plus propice ?** Le Rav Pinkus nous l'expliquons à travers la parabole suivante :

Une famille déménagea dans une autre ville en quête d'un nouvel environnement, meilleur et plus saint. Bien entendu, ils font appel à une entreprise de déménagement qui prendra en charge l'opération avec son camion muni d'un élévateur. Après avoir fixé la date, l'entreprise **demanda à la famille que tous les cartons soient prêts à cette date**. La famille se mit donc à la tâche, et tria et emballa ses affaires, carton après carton. Il fallait préparer un **maximum de cartons** et démonter les meubles, car tout objet qui ne serait pas emporté le jour du déménagement par le camion devrait être pris **ensuite sans aucune aide**, au prix d'innombrables allers-retours.

Hakadoch Baroukh Hou nous offre une « **entreprise de déménagement** » pour partir vers un nouvel environnement, meilleur et plus saint. Les déménageurs nous aideront à nous déplacer et à nous élever. À nous d'être prêts, car une fois les **déménageurs partis, tout sera beaucoup plus difficile...**

Dans le livre de Amos (3;8), nous lisons le verset suivant : « **Le lion rugit, qui n'aurait pas peur ?** / אֲרִי-הָאֵשׁ-מִי לֹא יִירָא. »

Le mot hébreu **lion אֲרִי** forme les initiales de **אֵלֹהִים**/Elloul, **רֹאשׁ-הַשָּׁנָה**/Roch Hachana, **יוֹם הַכִּיפּוּר**/Yom Kippour, et **הַשְׁעָנָה רַבָּא**/Hochaâna Raba. Le verset demande donc : **le lion (Elloul, Roch Hachana...) rugit, qui n'aurait pas peur ! ? De quel peur s'agit-il ?** On peut comprendre que Roch Hachana éveille la crainte, car c'est le jour du jugement ; Yom Kippour aussi, car c'est la fin du jugement, ainsi que Hochaâna Raba qui est la signature finale du jugement. Mais en ce qui concerne Elloul, **pourquoi avoir peur ? N'est-il pas le mois de la clémence et de la miséricorde ?**

Il faut savoir que ces jours-là, y compris tout le mois d'Elloul, sont des jours à double tranchant. En effet, comme ce sont des jours propices à la Téchouva et qu'une voie nous est ouverte pour progresser et fuir nos fautes, si nous restons inactifs, l'accusation contre nous sera plus forte.

Ainsi l'explique Rabénou Yona dans son œuvre « Chaareï Téchouva » : « **L'un des bienfaits qu'a accordé Hachem à Ses créatures est celui de leur avoir préparé une voie leur permettant de s'élever au-dessus de l'abîme de leurs actes et de fuir le piège de leurs fautes, un chemin par lequel se préserver de la destruction et détourner de soi la colère divine...** » Cette voie

est celle de la Téchouva comme il est dit (Jérémie 3;22),

« revenez enfants rebelles, Je guérirai vos égarements ». Rabénou Yona poursuit en affirmant que le châtiement du fauteur qui tarde à se repentir s'alourdit chaque jour. En effet, puisque que le fauteur est conscient d'être l'objet de la colère de D.ieu et connaît une voie de refuge, mais persiste dans son mauvais comportement, il montre qu'il ne craint pas la colère divine ! C'est pour cette raison que son cas s'aggrave de jour en jour.

Pour exprimer cela, il rapporte cette parabole extraite du Midrach (Kohélet Rabba 7;15) : **une bande de malfaiteurs emprisonnés dans les prisons du roi** décidèrent de s'échapper en creusant un tunnel depuis leur cellule. Le grand jour arriva, et tous prirent la fuite par ce souterrain, sauf un qui décida de rester tranquillement dans sa cellule.

Le lendemain matin, le **geôlier découvrit le tunnel et la fuite des détenus**. Lorsqu'il vit le prisonnier seul dans la cellule, il se mit à le battre en lui criant : « **Sot que tu es ! Le tunnel est devant toi, pourquoi ne t'es-tu pas enfui ?** » D.ieu nous préserve de penser qu'on encourage les prisonnier à s'évader... Mais une question se pose tout de même : **en ne s'évadant pas, ce brave homme désirait ne pas causer de tort au roi, aussi c'est une récompense qu'il aurait du recevoir plutôt que des coups !**

Au contraire ! En restant dans sa cellule, il a montré que le châtiement royal n'était pas si terrible que cela et qu'il préférerait rester dans sa cellule...

Ainsi en est-il pour quiconque ne se repent pas, qui n'emprunte pas le tunnel creusé par Hakadoch Baroukh Hou Lui-même ! Car Hachem désire notre retour comme nous le disons dans les séli'hot : « **Car Ta main droite est tendue pour recevoir les repentis** - כִּי-יְמִינְךָ פְּשׁוּטָה - **Ne pas faire Téchouva est donc une preuve de mépris envers le cadeau du Tout-Puissant !**

Nous comprenons mieux à présent pourquoi il faut trembler en ces jours « redoutables » : durant 40 jours, **le tunnel ouvrant vers la voie de la vie est devant nous, gardons-nous de nous endormir !**

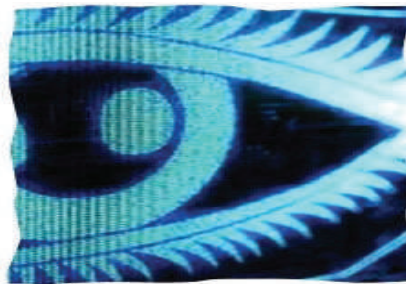
La Téchouva est un élixir de vie offert par D.ieu Lui-même, et pas un effort ingrat imposé par les rabbins. **La Téchouva nous offre la vie ; pourquoi se la refuser ?**

Lorsqu'un médecin nous prescrit un médicament, il prend en compte notre âge, notre poids, nos allergies et notre état de santé. Au moment d'avaler le cachet, nous avons entièrement confiance en notre médecin, car nous savons pertinemment que grâce à ses études et sa sagesse, son choix est le bon. **Si nous pouvons faire confiance à un être humain pour avaler des cachets, nous pouvons de toute évidence faire confiance au Maître du monde !**



Retrouvez-nous sur le www.OVDHM.com

Ne pas transporter ce feuillet dans le domaine public le Chabat - Ne pas lire ce feuillet pendant la téfila et la lecture de la torah
VEILLEZ A DEPOSER CE FEUILLET DANS UN ENDROIT COMPATIBLE AVEC SA KEDOUCHA



Une Réfoua Chléma à Chalom Pinhas Ben Tova Léa, Esther Blouma / Rahel Léa / Indah et Réfaél fils et filles de Miriam parmi les malades du Clall Israël

La Cacherout et le cœur

Rée« vois- regarde- observe »

Cette semaine notre Paracha est très riche en Mitsvots et puisque nous sommes en période de vacances, j'ai choisi de vous proposer un petit Pilpoul (réflexion Talmudique) au sujet de la Ch'hita, l'abattage rituel. Le Rambam compile toutes les Mitsvots de la Thora parmi lesquelles figure la Mitsva de la Ch'hita. Notre verset enseigne (Réé 12.21) : « **Et tu abattras le gros et petit bétail etc.** ». La Mitsva est de couper, à l'aide d'un couteau **aiguisé**, l'œsophage et la trachée artère, ce qu'on appelle les «Simanim». Et puisque c'est un acte qui fait partie des ordonnancements de la Thora, donc même si **un groupe «vert»** venait à frapper du poing sur la table pour l'interdire (comme dans les années 30 en Allemagne), ils n'y pourront rien, car c'est **l'unique** manière de tuer l'animal. Aucune autre méthode d'abattage (à la carabine ou la décharge électrique) ne pourra remettre en cause notre manière ancestrale. Tout Cho'het ,abatteur rituel, doit, avant de pratiquer le métier, passer un examen de connaissance des lois et de la pratique. Il ne suffit pas de passer le couteau sous la gorge pour que la pièce de bétail soit Cachère, c'est-à-dire conforme à la loi. Il faut faire attention à toute une série de lois. Parmi elles, le couteau doit trancher les Simanim (œsophage et trachée artère) par un mouvement de **va-et-vient** et non par une pression exercée de haut en bas par exemple. Il faut aussi que le couteau soit particulièrement bien aiguisé car dans le cas contraire, toute aspérité de la lame rendra impropre la viande. En effet la Thora a dit : « Vézava'hta »/tu trancheras et non **tu déchireras** le cou de l'animal. Or une quelconque aspérité entraînera que l'œsophage ou la trachée soit **un tant soit peu déchiré** par l'encoche, hors, la bête doit souffrir le moins possible. Mieux encore, il se peut qu'un homme ait parfaitement appris les lois et la pratique ; pourtant son abattage sera impropre! De quel cas peut-il s'agir? Celui d'un abatteur rituel qui n'est pas respectueux des lois de la Cacherout (il mange non-cacher) ou qui ne garde pas Shabbat. Le Talmud stipule en effet qu'un homme, qui ne croit pas dans les lois de la Cacherout, est impropre à faire cette Mitsva. Tossophot (Houlin 3:) l'apprend de notre verset « Vézava'hta » : seul celui qui croit dans la Mitsva est apte à faire cet acte. Donc même si le « Cho'het » réussit un magnifique abattage, il reste que l'animal gardera le statut de viande impure! Idem pour un gentil qui n'a pas la Mitsva de manger Cacher : la bête

abattue par un tel homme aura le même statut qu'une viande qui a reçu une décharge électrique (Névéla).Après cette courte introduction on posera une question sur le Choul'Han Arou'h qui tranche la Hala'ha qu'un enfant (accompagné par un adulte) est apte à faire l'abattage de l'animal. Or, on sait qu'un **enfant de moins de 13 ans n'est pas redevable des Mitsvots** (d'après la Thora). Il est juste astreint par les Sages de faire les commandements afin qu'il s'habitue aux Mitsvots et qu'à sa majorité religieuse (13 ans) il puisse continuer à pratiquer les Mitsvots. Donc suivant notre développement notre jeune prodige, qui sait déjà faire la Ch'hita, devrait être personne non-grata et rendre impropre sa Ch'hita! Le Cha'h (sq 27) répond d'après une Guémara (Yévamot 114) qui enseigne que même si notre jeune n'a pas de Mitsva, il reste qu'un adulte a un interdit (de la Thora) de le faire trébucher dans un interdit. Le cas du Talmud c'est celui d'un jeune garçon «Cohen» qu'un homme n'a pas le droit de faire entrer dans un cimetière (et ainsi de impurifier). Autre cas, c'est l'interdit de donner à un jeune enfant à manger des rampants (limaces, escargots grenouilles..). D'après cela, puisque l'adulte est tenu de donner à manger «Cacher» à un enfant, nécessairement le jeune non Bar Mitsva fait partie du groupe très convoité de ceux qui **doivent manger** Cacher! Automatiquement il sera apte à faire la Ch'ita car il est redevable de la Cacherout! Un autre avis, celui du «Touvochat Chor» (Yoré Déa 1) qui soutient que même si l'enfant n'est pas punissable sur sa faute (car il n'est pas Bar-Mitsva) il reste que le péché a été fait! Par exemple, un enfant qui, à Dieu ne plaise, frappe son père ou sa mère, n'est pas punissable cependant **faute a été faite!** La preuve, c'est le cas exceptionnel d'une personne qui *se marie avec... un animal !!* Si c'est un adulte, l'homme sera redevable sur sa vie (à l'époque du Temple) et l'animal sera tué car il a permis une grande faute. Or, la Guémara Sanhédrin (55) stipule qu'il en va de même si un enfant est allé avec un animal (la bête sera tuée **mais pas l'enfant** car il n'est pas Bar Mitsva). Donc même si un enfant n'a pas la jugeote nécessaire pour être responsable de son acte, il n'empêche que la **faute a bien eu lieu**. C'est une preuve qu'un enfant est redevable des interdits mais SANS être punissable. Dans le même esprit, le Rama (Or Hahaim 343.1) enseigne qu'un enfant qui a fauté n'est pas redevable de faire Téchouva (repentir/Vidouï). Seulement, il ajoute qu'il sera BON qu'il fasse une Téchouva lorsqu'il grandira. On finira par une anecdote intéressante sur le Rav Cha'h Zatsal qui conseillait aux gens faisant leurs

Ne pas jeter, mettre dans la guéniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora

premiers pas dans le judaïsme, de cachériser leur cuisine et de bien faire attention à la Cacherout car la nourriture est directement absorbée dans le corps et **amène la pureté dans le cœur de l'homme!**

Notre Sippour Cette semaine je vous propose un Sippour (qui remonte à une quarantaine d'années) sur le Rav Réouven Karlinstein Zatsal qui était connu en Erets pour être Talmid Haham. Seulement cet homme avait de graves problèmes de santé : il avait des reins qui, à Dieu ne plaise, ne fonctionnaient pas!! La situation était tellement gravissime qu'il partit en Amérique pour tenter de faire une transplantation. C'est ainsi que le Rav arriva à New York, fit des démarches dans les hôpitaux de la ville afin d'être sur la liste d'attente pour recevoir un nouveau rein. Or, la difficulté supplémentaire était que son groupe sanguin était très rare. Donc les possibilités de recevoir une transplantation étaient encore plus restreintes! Le Rav Karlinstein trouva le gîte et couvert parmi les membres de la généreuse communauté juive de Boro Park/New York. Les premières semaines passèrent avec les séances de dialyse à l'hôpital, les douleurs etc. Les mois passèrent. La première année, puis une seconde année, sans nouvelles de compatibilité! L'attente était très difficile car il n'avait aucun lien avec sa famille qui était restée en Erets. De plus, à l'époque les conversations téléphonique étaient particulièrement onéreuses. L'éloignement ajoutait à la peine du Rav. C'est alors qu'un Asquan/homme d'influence de la communauté a décidé d'agir. Il aida le Rav dans ses démarches afin d'activer les procédures. A un moment, il dira au Rav qu'il fallait tenter sa chance vers la côte Ouest des USA, peut-être que là-bas la chance sourira au Rav. Rav Réouven qui ne connaissait pas un brin d'anglais dira à notre Asquan qu'il est prêt à s'y rendre. Seulement il a besoin d'une aide dans les hôpitaux pour faire le point avec le staff médical. L'homme appela chez lui, pour savoir s'il pouvait accompagner le Rav à San Francisco. La réponse fut positive. Les deux hommes partirent donc vers la grande ville. Cependant, la femme avertit son mari de bien faire attention de l'appeler dès son arrivée: sait-on jamais, peut-être qu'entre-temps, l'hôpital de New York annoncerait qu'un rein peut être transplanté. Les deux hommes prirent un vol de nuit et arrivèrent sur le coup de trois heures du matin dans la ville excentrée de l'ouest américain. L'heure était si tardive que l'accompagnateur du Rav n'appela pas sa maison. Finalement les deux hommes prirent leur chambre et passèrent une courte nuit. **A 6 heures du matin des coups** se firent entendre à la porte de la chambre de l'homme d'affaires : c'est la police! L'officier dira : « Cela fait **trois heures** que ta femme te cherche partout à San Francisco et demande urgemment que tu la contactes!» L'accompagnateur appela immédiatement sa femme. Rapidement la femme répondit et passera un «*savon*» à son mari : « Je t'avais dit de m'appeler de suite à ton arrivée! Il y a exactement trois heures $\frac{1}{4}$ que l'hôpital de New York m'a contacté en m'annonçant qu'un homme était mort en léguant ses reins. Or il se trouve qu'ils sont parfaitement adaptés au profil sanguin de Rav Réouven! Or il existe une loi à l'hôpital, c'est qu'un patient en attente a exactement trois heures pour se déclarer pour subir la transplantation, passé ce délai, le rein est proposé à un autre malade figurant sur la liste d'attente. Or le délai est dépassé **d'un quart d'heure** donc le rein a été proposé à un autre patient!» Au bout du fil, notre homme d'affaires était navré et désespéré **de la grande bourde** qu'il avait entraînée. **Deux années d'attentes et finalement l'occasion passe sous le nez!!** Terrible! Le

lendemain, Rav Réouven qui n'était pas au courant de ce qui s'était passé la veille, distingue nettement que la mine de son accompagnateur ne ressemble pas aux autres jours. Il lui demande la raison de sa tristesse mais ce dernier refuse de répondre. Rav Réouven insiste et cette fois l'accompagnateur lui dévoile toutes les raisons de sa tristesse. A peine après avoir entendu les paroles de son ami que **le Rav COMMENCE A DANSER** dans les couloirs de l'hôpital. L'ami n'en croit pas de ses yeux et suppose qu'à cause de la mauvaise nouvelle le Rav avait perdu la raison! C'est alors que Rav Réouven dira : « **Pas du tout!** Je suis en parfaite conscience. Je suis l'homme le **plus heureux du monde car ce rein n'était pas fait pour moi!** Lorsque le staff hospitalier de New York a dit «**Tel rein doit profiter au Rav Reouven, dans le même temps, Hachem disait du ciel : « Non... Ce rein n'est pas pour Reb Réouven!**» Donc c'est bien D.ieu qui m'a amené jusqu'à la lointaine côte Ouest américaine afin que je ne reçoive pas ce rein! C'est bien la preuve que ce rein n'était pas fait pour moi! **Béni soit Hachem que la transplantation n'ait pas eu lieu car ce rein n'était pas le mien!!**» Sur ce, Rav Réouven appela sa famille d'Erets pour leur raconter le miracle, que Hachem lui a évité de prendre un rein qui n'était pas fait pour lui! L'accompagnateur au départ incrédule se rangea à l'avis du Talmid Haham. Et finalement c'est après trois mois d'attente supplémentaire, que s'effectua la transplantation tant attendue. Et grâce à ce rein il vécut encore trente années! De plus, tous les ans à pareille époque, Rav Réouven faisait une petite fête en reconnaissance à Hachem qui l'avait sauvé du rein qui n'était pas pour lui! Et pour la petite histoire, l'homme d'affaires fit une rapide enquête sur la suite des transplantations effectuées grâce aux reins qui étaient destinés au départ au Rav réouven. **Les deux patients qui ont utilisé ces reins vécurent 6 mois car ces reins à l'extérieur semblaient de qualité mais en fait étaient complètement viciés!!** Fin de l'anecdote, pour nous apprendre que bien des fois un homme est enclin à dire «Dommage pour l'occasion manquée, l'appartement de rêve avec vue sur mer qui à la dernière minute n'a pas été acheté et entre temps a triplé de prix etc., etc... Or il est bon de savoir que dans le même temps du Haut du Ciel Hachem dit : « L'affaire du siècle n'est pas pour untel, l'appartement n'est pas pour lui!», alors à quoi bon se mortifier pour l'occasion perdue? Intéressant non comme réflexion pour les vacanciers qui se dorent sur les plages cachères du littoral israélien ou sur les montagnes des Alpes?

Shabbat Chalom et à la semaine prochaine Si D.ieu le veut.

David Gold, Soffer

Tous ceux qui sont intéressés à la publication de la 2^{ème} saison du livre de "Au cours de la Paracha" peuvent prendre contact au tél : 06 60 13 90 95 ou en Erets 055 677 87 47

Une Bénédiction à Daniel Albala et à son épouse pour une bonne santé, la Parnassa et du Na'hat des enfants

Une Bénédiction à Israël Gold et son épouse (MerKaz Shapira) à l'occasion des fiançailles de leur fille, Mazel Tov !

Une Réfoua à Charles Ben Dvora Parmi les malades du Clall Israël

Ne pas jeter, mettre dans la guéniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora

Bnei Shimshon

Drachotes basées sur les écrits extraordinaires du Zera Shimshon
Le Zera Shimshon, Rav Shimshon Haïm ben Rav Naham Michael Nachmani,
est né en 5467 (1706/1707) et quitta ce monde le 6 Eloul 5539 (1779).
Il promet à tout celui qui étudiera ses livres de grandes délivrances et bénédictions



תשפ"ג Ree

• Le Zera Shimshon, l'étude qui apporte des délivrances •

ט"ז 94

Perles du Zera Shimshon

Donner Et Donner

La Paracha "Rééh" traite de la venue des bnei israel en Terre sainte et des lois qui s'y appliqueront. La Paracha commence par la liste des bénédictions et malédictions à Elonei Moré. Après avoir ordonné au peuple de servir Hachem et de ne pas se laisser entraîner par les divers incitateurs qui risquent de faire fauter Israël en les détournant de Hashem, la torah évoque les mitsvot du "Maasser" et de la Chemita. Dans la foulée de cette mitsva liée au «partage», la torah évoque la générosité que nous devons avoir envers les pauvres. C'est sur cette injonction que le Zera Shimshon va développer son magnifique dvar torah:

Le verset nous indique:

נתון תתן לו ולא ירע לבבך בתתך לו
כי בגלל הדבר הזה יברכה ה' אלקיך
בכל מעשך ובכל משלך ידך.

Donner, tu donneras, et tu n'auras pas mal au cœur en lui donnant à lui car c'est par cette chose là qu'Hashem ton D... te bénira dans toutes tes actions et dans tout ce que tu entreprends

Le Zera Shimshon va poser plusieurs questions:

Question 1:

Que veut dire «Donner, tu lui donneras», pourquoi cette répétition (notion de donner), le verset aurait dû simplement dire «donne et n'ai point mal au cœur...»

Question 2:

Pourquoi préciser, Donner, Tu LUI donneras, le mot LUI semble superflu (le verset précédent évoqué déjà le fait que l'on parlait du pauvre)

Question 3: Le verset précise ensuite qu'on ne devra pas avoir mal au cœur en lui donnant à «lui», בַּתֵּתְךָ לוֹ, dans la continuité de la question précédente, que signifie tu lui donneras à lui? Nous savons déjà que nous parlons du pauvre, pourquoi préciser «à lui»?

Question 3:

Que signifie la précision du verset «car c'est par cette chose-là» (en référence à la générosité à avoir vis-à-vis du pauvre) qu'Hashem te bénira, ces mots on l'air superflus, il aurait été plus simple, «Donne et Hashem te bénira...». Pourquoi rajouter les mots «car c'est par cette chose-là», comme si ces-mots «superflus» justifient une situation, un contexte particulier

Le Zera Shimshon nous dévoile ici un hiddoush extraordinaire sur la notion de la générosité.

Le verset précise: נתון תתן, «DONNER TU DONNERAS»

Le Zera Shimshon explique qu'il y'a deux injonctions à donner.

Le mot, נתון, nous précise qu'un homme a le devoir «naturel» de donner selon ses moyens. Chacun selon son revenu à la devoir de «donner». Donne selon tes capacités fait partie de ce qu'hashem attend de nous de façon standard. C'est la pure normalité des choses que de donner aux plus démunis.

Le mot תתן (qui emploie

דברי רבינו:

אות ז

נָתַן תִּתֵּן לוֹ וְלֹא יִרְעַ לְבָבְךָ וְכֹן' (דברים טו, י). יֵשׁ לְדַקְדָּק הַפֶּסֶל שֶׁל 'נָתַן תִּתֵּן'. וְעוֹד, לָמָּה חֲזַר לומר 'בַּתֵּתְךָ לוֹ', וְהִיא דִּי לומר 'נָתַן תִּתֵּן לוֹ' וְלֹא יִרְעַ לְבָבְךָ כִּי בְּגִלְל הַדָּבָר הַזֶּה' וְכֹן'. וְעוֹד, שָׂאם יִרְעַ לְבָבוֹ, לֹא יִדְעָה לִתֵּן לוֹ כָּלל, וְהַפְּתוּב אומר 'וְלֹא יִרְעַ לְבָבְךָ בַּתֵּתְךָ לוֹ' דְּנֻקָּא. וְעוֹד, מֵהוּ 'כִּי בְּגִלְל הַדָּבָר הַזֶּה', דְּהִיא מִשְׁמַע שְׂבָא לְמַעַט דָּבָר אַחֵר.

וְיֵשׁ לומר, שִׁישׁ שְׁנֵי מִינֵי חַיִּיבִים לַעֲשׂוֹת הַצִּדְקָה, יֵשׁ חַיִּיב שְׂפָל אִישׁ וְאִישׁ מַחֲבִיב לִתֵּן כְּפִי הַשְּׂגָת יָדוֹ, דְּמִי שֶׁנָּתַן לוֹ הַקָּדוֹשׁ בְּרוּךְ הוּא נְכֻסִים מְרִבִּים, חַיִּיב לִתֵּן הַרְבֵּה, וְמִי שֶׁנָּתַן לוֹ מְעַט, חַיִּיב לִתֵּן מְעַט. וְיֵשׁ חַיִּיב אַחֵר, שָׂאם הַנְּתִינָה לְפִי עֵרָה הַנְּכֻסִים לֹא תִסְפִּיק לַעֲרֹךְ הַעֲנִיִּים, לְפִי שֶׁהֵם מְרִבִּים, אוֹ שְׁלֹאִיזָה עֲנִי יִצְטָרֵךְ הַרְבֵּה, כְּגוֹן לְפָדוּתוֹ מִבֵּית הַשְּׂבִי, אוֹ לְהוֹצִיאָו מִבֵּית הָאֲסוּרִים, אֲזַ צְרִיךְ שְׂפָל אָדָם יִתֵּן יוֹתֵר מִהָרָאיוֹ לוֹ לִתֵּן.

נִמְצָא, שֶׁהַמִּין שֶׁל חַיִּיב הָרָאשׁוֹן הוּא חַיִּיב הַכְּרָחִי, כְּדִי שֶׁלֹּא לְהִיּוֹת כְּפוּי טוֹבָה. וְהַחַיִּיב הַשְּׁנִי הוּא רְצוֹנִי, וְהוּא חַיִּיב לְפִי הַצֵּרֶךְ.

וְלְפִי זֶה, כְּנֻגַּד הַחַיִּיב הָרָאשׁוֹן אָמַר הַפְּתוּב 'נָתַן', כְּלומר, כָּל אֶחָד

d'ailleurs une forme grammaticale «active» nous précise la chose suivante: Même si nous avons donné de la tsédaka selon l'attribut de נתון qui est de donner selon ses capacités, il peut y arriver des situations exceptionnelles qui peuvent te demander d'aller un peu plus «loin» dans l'enveloppe que tu es censé donner (une synagogue ou un kolel en détresse, une mariée qui n'a pas de quoi payer son trousseau et sa fête, une personne pour qui une somme doit-être payé pour le libérer de prison, etc.).

Si dans ces situations exceptionnelles, tu «sors» du cadre de ton budget «tsédaka» pour aider ces pauvres ou ces institutions en détresse, alors hashem s'adresse à ce donateur et lui dit:

«Par cette chose-là», qui signifie, si dans ces contextes exceptionnels et difficiles, tu fais un effort, alors, Hashem précise à ce donateur:

«Surtout n'aie pas mal au cœur» car comme le dit le verset «en lui donnant à LUI» en référence à ce pauvre pour qui tu dois te «saigner» un peu plus et faire un effort supplémentaire, Hashem te couvrira de bénédictions. Si tu «sors» (d'où la forme active du mot נתון de ton «cadre» budgétaire pour aider dans des cas difficiles, Hashem, «mesure pour mesure» te bénira au-delà du cadre qu'Hashem avait prévu pour toi.

Nous apprenons de ce dvar torah, que pour tout à chacun, nous avons le devoir de donner. Aussi, même si dans certaines conditions, il est moins évident de «donner» (car comme le dit le célèbre dicton populaire «J'ai déjà donné à une association semaine dernière»), il faut savoir «sortir» du cadre et être confiant en Hashem sur le fait que si nous nous «saignons» pour notre prochain, nous serons bénis par Hashem.

מִחֵיב לָתֵן לְפִי מָה
שֶׁנָּתַן לוֹ הַמִּקּוֹם. וְכִנְגֵד הַחַיִּיב
הַשְּׂנִי אָמַר 'תִּתֵּן לוֹ', 'לוֹ' דְּנֻקָּא, לְפִי מַחְסוּרוֹ אֲשֶׁר
יִחְסַר לוֹ.

וְכִנְגֵד זֶה הַחַיִּיב הַשְּׂנִי אָמַר הַפְּתוּב 'וְלֹא יֵרַע לְבַבְךָ
בְּתַתֶּךָ לוֹ', אֵינִי רוֹצֵה שֶׁיֵּרַע לְבַבְךָ כְּשֶׁאַתָּה צָרִיךְ
לָתֵן צָרָה הָעֵנִי, יוֹתֵר מִמָּה שֶׁהָיָה מְטִיל עָלֶיךָ לָתֵן
לְפִי עֶרְךָ מְמוּנָה. 'כִּי בְּגִלְל הַדְּבָר הַזֶּה יִבְרָכְךָ' וְכוּ',
שֶׁכְּשֶׁאַתָּה נֹתֵן לְפִי עֶרְךָ מְמוּנָה, אֵין אַתָּה יָכוֹל
לְהִיט מִצָּפָה לְתִשְׁלוּם גְּמוּלָה אוֹ לְתַקּוֹת פָּרָס, שֶׁהָיָה
כֶּךָ חוֹבְתָךְ לַעֲשׂוֹת, וְנִקְרָא כְּמוֹ פְּרִיעֵת חוֹב. אָמֵנָם,
כְּשֶׁאַתָּה צָרִיךְ לָתֵן יוֹתֵר מִחוֹבְתָךְ, וְכִפִּי צָרָה הָעֵנִי,
אִז אַתָּה יָכוֹל לְהִיט מִצָּפָה לְתַקּוֹת פָּרָס, וְלָכֵן אָמַר
'כִּי בְּגִלְל הַדְּבָר הַזֶּה' דְּנֻקָּא, דְּהֵינּוּ הַחַיִּיב הַשְּׂנִי שֶׁל
'תִּתֵּן לוֹ', 'בְּרָכָה ה' אֱלֹהֶיךָ'.

De grandes délivrances BHM en l'honneur de la hiloula du Zera Shimshon

En préparation de la hiloula du Zera Shimshon, qui tombera bhm le 6 Eloul, nous nous préparons à distribuer largement les feuillets d'étude, ainsi qu'à organiser une grande fête pour honorer la mémoire du Tsadik, avec BHM la participation de centaines de personnes à Jérusalem. L'évènement sera suivi d'une étude dans laquelle environ 300 personnes étudieront et termineront ensemble l'intégralité de l'œuvre du Zera Shimshon: Le Zera Shimshon (sur la torah) ainsi que le Toldot Shimshon (sur le traité avot).



Quiconque souhaite s'associer à cette immense mitsva et participer aux dépenses de la célébration en l'honneur de cet immense gaon, merci de contacter Tel:

00972 527166450 * 347-496-5657

ou sur le site www.zerashimshon.com

Les noms des donateurs seront mentionnés dans une prière spéciale pendant le repas et l'étude pour le salut et la bénédiction.

Nombreux ont pu bénéficier de la bénédiction du tsadik!



הוצאת הגליון והפצתו לזכות

לזכות ולהצלחת

דניאל אורי
בן דג'נה מלכה
להצלחה גדולה
בכל הענינים בקרוב

ישעיה בן סלחה
למזל טוב

ולחשבון בשורות טובות בקרוב

Pour La Reussite Spirituelle
Et Matérielle
**D'amram Haviv
Ben Tsadok**

יוצא לאור ע"י זרע שמשון * 580624120 ע"ר Rav Amram Azoulay

(auteur du livre Bnei Shimshon, drachotes commentées du Zera Shimshon, contact Bneishimshon@gmail.com)

et publié à l'aide de l'organisation mondiale du Zera Shimshon

Pour recevoir le feuillet, merci d'envoyer une demande au mail: zera277@gmail.com ou en téléchargement sur le site zerashimshon.com

Contacts, Rav Israel Zylberberg 05271-66450 Rav Paskesz mbpaskesz@gmail.com 347-496-5657

ניתן להפקיד בבנק מרכנליל (17)
סניף 635 מ.ה. 71713028 ע"ש זרע שמשון
כמו"כ ניתן לתרום בכרטיס אשראי

Pour ceux qui souhaitent
dédier l'étude du feuillet pour l'élévation
de l'âme d'un proche

Merci de contacter
Israël: 05271-66-450
Etats-Unis: 347-496-5657

זכות הצדיק ודברי תורתו הקדושים יגן מכל צרה וצוקה, ויושפע על הלוומדים ועל המסייעים בני חיי ומזוני וכל טוב סלה כהבטחתו בהקדמת ספריו



Pour contacter l'auteur de ce feuillet «français»: Bneishimshon@gmail.com



ראה אנכי נתן לפניכם היום: בִּרְכָה וקְלָלָה

את הברכה אשר תשמעו אל מצות יהוה אלהיכם אשר אנכי מצוה אתכם היום

והקללה אם לא תשמעו אל מצות יהוה אלהיכם וסרתם מן הדרך אשר אנכי מצוה אתכם היום

La Paracha "Rééh" démarre par la présentation par Moshé des voies qu'un homme peut choisir: Le bien ou le mal. Choisir le bien apporte des bénédictions, à contrario, choisir le mal apporte des malédictions.

« Vois (dit Moïse au peuple), **je suis**, je présente devant vous aujourd'hui la bénédiction et la malédiction » : la bénédiction qui résultera de l'accomplissement des commandements, et son contraire, de leur abandon

Le Or Ahaim s'étonne, que signifie l'insertion par moshé du mot "anohi" (je suis)? quel est le sens des mots "Vois, je suis.."

Le Or Ahaim explique que Moshé disposait de nombreuses qualités matérielles et physiques : Il était beau, grand riche (voir midrash rabba). Il disposait d'une stature exceptionnelle. Aussi, Moshé a grandi dans la maison de pharaon, il a "vu" ce qu'était la vie d'un palais. Il avait côtoyé de grands hommes. Mais surtout, Moshé était monté dans les « mondes célestes » étudier la torah pendant 40 jours et 40 nuits, il disposait d'une proximité extraordinaire avec Hashem et le monde céleste. En somme, Moshé avait côtoyé les deux mondes. Lui seul était capable de présenter au peuple l'alternative d'une vie : Le bien ou le mal, la torah et les mitsvot ou les plaisirs de ce monde. Moshé dit au peuple "Regardez **MOI**, moi, je peux témoigner de ce qu'il faut choisir, je peux vous attester que la vérité et le bonheur se trouvent dans les chemins du bien et de la bénédiction.

Lui seul était crédible à porter un tel discours et "conseiller" de façon subtile au peuple de choisir le bien.

Autre réponse rapportée par le Or Ahaim: Chacun de nous dispose d'une étincelle de Moshé rabenou (et encore plus ceux qui vivaient à son époque). Aussi, Moshé s'adresse de façon indirecte à chaque étincelle de "lui" qui se trouve en chacun de nous. Il incite en quelque sorte ces étincelles de "bonté" à nous aider à choisir le bien et la voie des bénédictions.

Shabbat Shalom



LES PERLES DE LA PARACHA

Extraites des cours du Rav Hagaon Acher Kowalski Chlita



LE JOYAU DANS SON ÉCRIN

Qui est l'homme mystérieux qui transmet une liasse de billets dans trois pays et disparut ?

נתן חתר לו... (דברים ט"ו, י)

Non, il faut lui donner (Dévarim 15:10)

Chaque Juif désire se rattacher au canal de l'abondance céleste, grâce auquel il est possible d'obtenir de la part du Créateur du monde la bénédiction et la réussite dans toutes nos entreprises. Nous comprenons qu'une relation solide à l'abondance céleste nous offrira tout ce dont nous avons besoin : une réussite spirituelle, une élévation dans l'avodat *Hachem*, une bonne santé, de la satisfaction de nos enfants, la joie, une bonne Parnassa, une belle vie.

Nos Sages nous dévoilent dans le Midrach que le Maître du monde dispose d'une variété de moyens pour nous prodiguer des bénédictions. Chaque Juif se relie à l'un des canaux d'abondance céleste, par le bien duquel il bénéficie de la *brakha*. Moché Rabbénou, lorsqu'il séjournait dans le ciel, voulut connaître le canal d'abondance le plus valable et le Maître du monde lui divulgua le secret :

En tête de liste des canaux d'abondance, se trouve le trésor du don gratuit. C'est le don le plus élevé, qui nous offre l'abondance céleste, indépendamment de la quantité de mérites ou de fautes de l'homme. Nous savons que généralement, l'homme bénéficie d'une abondance de bénédictions du Ciel, uniquement en fonction de ses actions, mais bénéficier du « trésor du don gratuit » fonctionne de manière détournée ; on obtient du Ciel une abondance gratuite, car c'est un canal s'appuyant sur la miséricorde du Créateur, qui désire offrir un cadeau gracieux à Ses créatures.

Venons-en à la question brûlante : comment mérite-t-on d'accéder à ce trésor ? Si nous avons découvert que ce canal d'abondance est le plus désirable, chacun d'entre nous désire s'y attacher. Comment ?

Le Rav et auteur du *Avodat Israël*, que son mérite nous protège, nous dévoile que pour bénéficier de ce canal, l'homme actionne lui-même son propre système de dons gratuits. Généralement, l'homme donne une part de ce qui lui appartient uniquement lorsque c'est rentable ou que c'est un moyen reconnu d'agir dans son milieu ; par exemple, un homme qui achète un objet à ses enfants, agit ainsi, sachant que cela lui vaut la peine d'acquiescer un tel objet, ou bien la norme exige qu'un père offre un tel objet à ses enfants. Ce sont des dons que l'homme offre, mû par la logique, non pas par compassion ou par désir d'offrir un don gratuit.

Ce n'est pas le cas d'un homme qui donne la Tsédaka à un pauvre : il n'y est pas obligé, et ce n'est pas rentable. Malgré tout, il donne dans l'esprit du don gratuit ! Plus il offre de dons gratuits à la Tsédaka et au *'Hessed*, plus il se rattache au trésor du don gratuit du Maître du monde, et peut devenir le réceptacle d'une grande abondance !

À ce sujet, nos Maîtres affirment : l'acte (de recevoir la Tsédaka) du pauvre à l'égard du *baal habayit* a plus de poids que celui du *baal habayit* envers le pauvre. Mon maître et Rav, le Rabbi de Nadvorna Chlita, commente cette idée de la façon suivante : l'homme qui donne la Tsédaka est persuadé d'avoir rendu un grand service au pauvre, en le faisant revivre par son don, mais en réalité, ce n'est pas le cas.

Le pauvre rend plus service à son bienfaiteur que le contraire ! En effet, par le biais du don au pauvre, s'ouvrent pour le bienfaiteur les portes de l'abondance du trésor des dons gratuits, et il mérite des bénédictions comme la vie, la santé, la satisfaction des enfants et la Parnassa – le tout, par le mérite de son don au pauvre ! Ainsi, le donateur est beaucoup plus gagnant que le pauvre, puisqu'il bénéficie du trésor des dons gratuits qui lui garantit une abondance !

Pour illustrer ce principe, figurons-nous cette demande adressée à un homme. On lui dit : donne à un tel 100 dollars, et en échange, je te donnerai 20 000 dollars ! Il va de soi que celui qui donne les 100 dollars est le grand gagnant de l'affaire. En effet, il n'a donné que 100 dollars, et a reçu en échange de son geste, une somme bien plus importante ! C'est le même cas pour un Juif qui donne la Tsédaka : en donnant, il obtient l'accès au trésor des dons gratuits, et nul doute qu'il est le grand gagnant, car il obtient beaucoup plus en contrepartie !

Chers frères, la Mitsva de Tsédaka est disponible à tout instant. Plus on donne, plus on est en mesure de se rattacher au canal de l'abondance céleste. Plus nous accroissons nos dons avec joie et bon cœur, en souriant largement et en donnant un bon sentiment au bénéficiaire du don, plus nous aurons accompli la Mitsva parfaitement, et nous pourrions nous rattacher au trésor des dons gratuits et bénéficier de la part du Maître du monde d'une abondance de *brakha* et de réussite !



L'ÉTOFFE TISSÉE D'OR

La vie en cadeau, au sens littéral !

La famille P. de Jérusalem n'a pas beaucoup de moyens. Ils résident dans un petit appartement étroit à côté de Kikar Hachabbath, au troisième étage d'un immeuble ancien. Dans ce petit appartement, le Rav P. et son épouse élèvent une famille nombreuse, se suffisent du minimum et sont heureux de leur sort. Deux semaines plus tard, le mariage de l'un de leurs enfants est prévu, ce qui, naturellement, alourdit la pression financière à la

maison. Mais deux semaines plus tôt, une révolution dans leur situation financière a eu lieu :

Un Juif aisé de Williamsburg, aux États-Unis, en visite en Israël, a passé le Chabbath à Jérusalem. Il sait qu'à Jérusalem vivent des couples remarquables qui élèvent des familles nombreuses, *bli Ayin Hara*, dans le bonheur et la joie, bien que dépourvues de moyens. Lors de sa visite actuelle, il s'adressa à son hôte et lui demanda de lui trouver une telle famille. Il aimerait vraiment rencontrer une famille qui compte 18 enfants...

L'hôte se renseigna et découvrit rapidement que la famille P., qui réside à côté de Kikar Hachabbath, répond au critère désiré. Ils ont 18 enfants, les parents ne sont pas aisés, et malgré tout, ils élèvent leurs enfants dans la joie et le bonheur. L'invité exprima le souhait de leur rendre visite et il fut accueilli avec aménité. Le père n'était pas à la maison à ce moment-là, mais les enfants étaient tous présents, *bli Ayin Hara* !

Il chercha à découvrir le secret du bonheur de cette vie de famille, et noua une conversation avec les enfants et la maman. Il s'avéra qu'ils n'ont jamais gagné au loto, ils vivent à l'étroit, et malgré tout, sont heureux de leur sort. L'invité fut si ému de cette scène qu'il décida aussitôt :

Motsaé Chabbath, je déposerai sur votre compte 18 000 dollars, mille dollars pour chaque enfant !

La mère le remercia pour ce geste inattendu ; l'invité, de son côté, la remercia pour cette visite qui l'avait profondément marqué. Il voulait procéder au virement promis dès l'issue du Chabbath, mais un événement inattendu se produisit...

Des sirènes d'ambulance retentirent dans les ruelles de la vieille ville de Jérusalem, et les forces de sécurité furent immédiatement mobilisées. Un terroriste s'était introduit dans le quartier et avait ouvert le feu sur les passants dans la rue. Miraculeusement, personne n'avait été tué, mais notre protagoniste, l'invité américain, était l'une des victimes grièvement blessées ; il fut transporté à l'hôpital sous assistance respiratoire...

Sa famille se pressa de se rendre au chevet du père, et les médecins se dévouèrent en sa faveur pour lui sauver la vie. De nombreuses personnes adressèrent des prières sincères pour tenter de déchirer les cieus en faveur de ce cher bienfaiteur, un homme qui soutient généreusement la Torah. De nombreuses personnes lui étaient redevables. Mais son état de santé était très compromis...

L'un des accompagnateurs expliqua ce qui s'était passé le Chabbath précédent. L'invité avait promis un don à cette famille à laquelle il avait rendu visite. La famille de l'invité se hâta de retrouver la famille P. et se pressa tout autant d'effectuer un virement de 18 000 dollars, une Tsédaka pour une famille nombreuse qui s'apprêtait à célébrer le mariage de leur fils.

5 minutes s'écoulèrent seulement, 5 minutes !

Le père de famille se réveilla ! 5 minutes après le transfert du don, le généreux père qui avait fait une promesse de don, se réveilla et récupéra peu à peu ses forces. La révolution dans son état de santé eut lieu 5 minutes seulement après qu'une famille qui avait besoin de son aide, venait de vivre une révolution financière importante, en recevant 18 000 dollars sur son compte !

Le Rav Yaakov Freiman nous a fait part de ce récit. Le bienfaiteur avait monté 68 marches – la valeur numérique du terme 'Haïm, la vie – pour se rendre chez cette famille. Il leur avait promis un soutien de 18 000 dollars. Quel prodige : il avait reçu la vie en cadeau, immédiatement après le transfert du don à son destinataire !

Mes chers frères, ce récit nous ouvre une perspective nouvelle pour saisir le concept suivant : la Tsédaka sauve de la mort. Un terroriste arabe s'apprête à commettre un attentat et il parvient presque à son but : tuer. Il réussit à blesser grièvement un Juif américain, mais le don à la Tsédaka de ce Juif lui sert de mérite et lui sauve la vie et avec l'aide de Hachem, il guérira complètement, par le mérite de la Tsédaka et des prières énoncées pour son rétablissement complet.

Adoptons cet usage, retenons que la Tsédaka est une assurance vie, qui nous protège de tout mal. Dans le monde turbulent dans lequel nous vivons, rien n'équivaut à la Tsédaka pour éveiller la compassion divine, ouvrir les portes de la vie et de la bonté, de la Brakha et de l'aide divine. Adoptons cet usage du don à la Tsédaka de tout cœur, donnons autant que possible et grâce à elle, nous bénéficierons d'une abondance de bénédictions !

L'ÉTINCELLE DE VIE

Une figure prodigieuse qui effectua un triple miracle

Le Rav Yéhochoa Gottwein de Bné Brak était une légende de Tsédaka et de 'Hessed. Chaque jour, à l'issue de son travail, il avait l'usage de collecter de l'argent et des produits alimentaires pour les démunis, qu'il distribuait ensuite avec dévouement. De plus, il avait créé un gîte pour les malheureux et démunis, où il leur offrait un coin chaleureux, un lit, de la nourriture chaude, ce qui les faisait véritablement revivre.

Rabbi Yéhochoa avait pour coutume de prier au Beth Hamidrach des 'Hassidim de Tchernobyl à Bné Brak, où il fit la rencontre de l'Admour zatsal et de son fils, l'Admour actuel de Tchernobyl Ashdod. Un jour, l'Admour relata à Rabbi Yéhochoa qu'il s'apprêtait à voyager à Anvers, où il rencontrerait Rabbi Yankele de Pshevorsk. Rabbi Yéhochoa lui dit alors : transmettez-lui s'il vous plaît mes salutations...

L'Admour accepta, mais sans connaître la relation entre l'Admour de Pshevorsk et Rabbi Yéhochoa Gottwein. Il ne savait pas ce qui se passerait lorsqu'il mentionnerait le nom de Rabbi Yéhochoa Gottwein à l'Admour Rabbi Yankele...

En entrant dans la pièce où se trouvait l'Admour de Pshevorsk, il mentionna le nom de Rabbi Yéhochoa, et fut surpris de constater que Rabbi

Yankele était tout ému, et il répondit sur le champ par une question : « Vous connaissez Rabbi Yéhochoa ? Se consacre-t-il encore au 'Hessed et à la Tsédaka ? Que fait-il ? » L'Admour de Tchernobyl répondit que Rabbi Yéhochoa était bien en vie et se consacrait beaucoup aux œuvres de bienfaisance, qu'il était proche des pauvres et démunis...

« Je vais vous faire un récit authentique, qui va vous paraître assez irréal. Mais je peux attester qu'il est la pure vérité. » L'Admour de Pshevorsk se lança aussitôt :

« Ce récit se déroule il y a des dizaines d'années, en Galicie soumise à la Russie communiste, avant la seconde guerre mondiale. La détresse des Juifs de cette époque est difficile à décrire. Les autorités les opprimaient beaucoup et la pratique de la Torah et des Mitsvot était quasiment impossible. En parallèle, les Juifs souffraient de poursuites et de décrets sévères, et vivaient très pauvrement. Chaque Juif devait lutter pour survivre, et même s'il avait l'idée de soutenir son frère, il savait que les autorités le maltraiteraient...

Or, le grand-père de Rabbi Yéhochoa Gottwein décida de se dévouer à cette bonne cause. Il créa un organisme de bienfaisance clandestin, et soutenait chaque démuné, épaulé par son fils – père de Rabbi Yéhochoa et son petit-fils – Rabbi Yéhochoa lui-même. Cette lignée de justes se tenait derrière cet organisme local de bienfaisance, qui n'avait ni nom ni logo, ni lignes de dons, ni d'entrepôt pour stocker les produits. Ils étaient dotés d'un bon cœur et déterminés à aider chaque Juif, avec une véritable abnégation !

C'était une période de pauvreté et la famille avait du mal à récolter des fonds pour son action. Avec une véritable abnégation, ils recueillaient une pièce après l'autre, puis envoyaient Rabbi Yéhochoa au marché, pour qu'il tente sa chance et achète des produits. Miraculeusement, il y rencontra un vénérable Juif, qui s'approcha du petit Yéhochoa et lui remit une liasse d'argent. Rabbi Yéhochoa ne lui posa pas beaucoup de questions, sachant qu'en Russie, on ne donne pas de détails sur la source de l'argent. Il s'empressa d'accepter l'argent et d'acheter de la nourriture...

Cette semaine, le soulagement était perceptible dans leur petit organisme. Chaque pauvre eut droit à un repas complet, grâce à l'achat effectué par Rabbi Yéhochoa au marché, financé par le don anonyme. La semaine suivante, le jeune Yéhochoa se rendit à nouveau au marché et à nouveau, le Juif anonyme lui remit une liasse de billets, puis disparut rapidement...

La scène se répéta pendant plusieurs semaines, et la famille se rendit compte que ce n'était pas naturel. Ils voulurent sur renseigner sur l'identité du donateur anonyme. Ils se cachèrent dans plusieurs coins du marché pour le rencontrer. Mais fait incroyable : tant qu'ils étaient à leur poste, l'homme n'apparut pas, et lorsqu'ils baissèrent les bras, il réapparut soudain, tendit l'argent et se fondit à nouveau dans la foule...

Rabbi Yankele explique : « J'étais aussi impliqué dans l'effort de dévoiler l'identité de ce bienfaiteur anonyme, mais notre mission échoua. Semaine après semaine, nous l'attendions dans une cachette, mais nous ne l'avons jamais vu. À notre retour à la maison une heure plus tard, l'homme avait abordé Rabbi Yéhochoa et lui avait remis la liasse d'argent, puis avait aussitôt disparu ! Nous avons commencé à soupçonner que c'était Éliyahou Hanavi ou un ange du Ciel... »

Puis vint la preuve : quelque temps plus tard, la famille Gottwein s'installa à Prague. Elle trouva également dans cette ville des gens qui pouvaient bénéficier de ses bontés, et rapidement, la famille mit sur pied une soupe populaire pour procurer de la nourriture aux pauvres de la ville. Et l'incroyable se produisit ! La même figure prodigieuse qui apparaissait au marché en Ukraine se présentait également au marché de Prague, tendit de l'argent à Rabbi Yéhochoa, puis disparut !

Mais l'histoire ne s'arrête pas là : des années plus tard, la famille Gottwein monta en terre sainte, et Rabbi Yéhochoa assumait à nouveau le rôle d'aide aux démunis, en fondant un organisme en faveur des démunis. Incroyable, l'homme mystérieux était monté en terre sainte !! Même en Erets Israël, Rabbi Yéhochoa bénéficia de ses visites régulières, qui lui permettaient de financer ses actions de 'Hessed !

Après de longues années de rencontres hebdomadaires muettes, Reb Yéhochoa osa une fois ouvrir la bouche, pour demander une Brakha à l'homme mystérieux à l'approche de son mariage. L'homme répondit que la semaine suivante, il lui apporterait un cadeau. En effet, la semaine suivante, l'homme arriva avec une somme d'argent en main, et lui offrit également l'ouvrage du Chla Hakadoch, en demandant instamment à Reb Yéhochoa de l'étudier minutieusement.

Rabbi Yankele conclut son récit et ajoute : « Au départ, nous pensions qu'il s'agissait d'Éliyahou Hanavi, mais d'après le cadeau, ce serait plutôt le Chla Hakadoch ! Quoi qu'il en soit, par le mérite de son 'Hessed et de sa Tsédaka, Rabbi Yéhochoa eut droit au dévoilement d'un Tsadik et de vivre un miracle chaque semaine, lorsqu'une figure angélique lui donnait de l'argent qui finançait ses actions de 'Hessed ! »

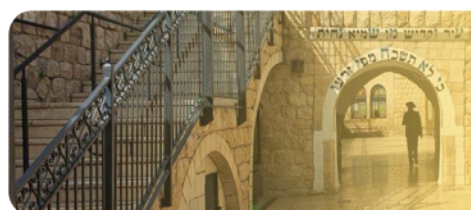
L'Admour de Tchernobyl Ashdod écouta ce récit hors du commun et de retour en terre sainte, il le raconta à Rabbi Yéhochoa, qui confirma la véracité de ce récit. Il ajouta en soupirant : « Malheureusement, les troubles du temps ont fait des siennes. Le fait d'avoir grandi dans une période d'errances et de guerres m'ont rendu l'étude de ce livre difficile, et peu de temps après, l'homme cessa de venir... »

Cette histoire extraordinaire, que nous tenons du fils de Rabbi Yéhochoa, un homme de 'Hessed, Rabbi Michaël Gottwein, est bouleversante : voyez ce qu'un Juif a mérité grâce à son abnégation pour la Tsédaka et le 'Hessed. Nous en tirons deux leçons : la première, celui qui est animé d'une véritable volonté et prêt à se dévouer pour son but élevé, Hachem met à sa disposition les moyens de soutenir son prochain. Deuxièmement : un Juif peut accéder à un niveau très élevé, au point de rencontrer miraculeusement, chaque semaine, une figure d'ange !

Chers frères ! Chaque Juif peut multiplier les actes de Tsédaka et de 'Hessed, chacun d'entre nous peut donner. La question n'est pas de savoir combien je dois donner, mais combien je veux donner. Toute personne animée d'une volonté sincère est aidée par le Maître du monde et il réussit ! Plus nous sommes généreux, plus nous ouvrons notre cœur à la détresse des démunis et désirons leur donner, plus nous méritons que le Créateur du monde nous envoie Sa brakha, ainsi qu'une abondance de bénédictions et de réussite dans tout ce que nous entreprenons !

Ce feuillet est extrait
des enseignements du Rav Hagaon Acher Kowalski Chlita
perles2paracha@gmail.com

Afin d'écouter son cours de *daf hayomi* ou d'autres sujets,
veuillez composer le numéro suivant
073-295-1342



Vous voulez être partenaire du Rav ?
Des centaines d'enfants réciteront le Chéma Israël grâce à vous | Des délivrances
Des initiatives pour encourager l'observance du Chabbath | Des cours à des prisonniers
Appelez dès aujourd'hui !

Pour faire des dons ou verser une somme en souvenir d'un proche (il est possible de le faire par carte bleue)
afin de soutenir la diffusion de ce feuillet, veuillez nous contacter au **053-311-0710**
Il est également possible de faire un don par Nedarim Plus

PA'HAD DAVID

Re'eh


Publié par les institutions "Mikdash LéDavid" Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsadik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsadik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal

« Tu emploieras cet argent à telle chose qu'il te plaira, gros ou menu bétail, vins ou liqueurs fortes, enfin ce que ton goût réclamera. » (Dévarim 14, 26)

La Torah évoque ici la mitsva du *maasser chéni* : après que l'homme a peiné pour travailler son champ et en extraire ses produits, il doit se plier à l'ordre : « Tu prélèveras la dîme du produit de ta semence, de ce qui vient annuellement sur ton champ. » (Ibid. 14, 22) Autrement dit, il lui incombe de prélever le *maasser chéni* des fruits de sa récolte et de les apporter à Jérusalem pour les y consommer dans la pureté et la sainteté. Cela étant, s'il lui est difficile de transporter tant de fruits jusqu'à la ville sainte, il peut les convertir en argent et, avec la somme obtenue, racheter d'autres denrées, une fois arrivé à Jérusalem. Le texte souligne la manière dont il les mangera : « Tu emploieras cet argent à telle chose qu'il te plaira, gros ou menu bétail, vins ou liqueurs fortes, enfin ce que ton goût réclamera. » En d'autres termes, le plaisir gustatif lui était tout à fait permis.

Ceci ne manque de nous surprendre. En effet, la Torah exige généralement de l'homme de renoncer aux jouissances de ce monde ou, tout au moins, de s'en éloigner de peur d'en être attiré et de s'y enfoncer. Nos Maîtres vont jusqu'à dire : « Telle est la voie de la Torah : tu mangeras du pain avec du sel, boiras de l'eau au compte-gouttes, coucheras sur le sol. Tu vivras une vie de souffrances et peineras dans l'étude de la Torah. » (Avot 6, 4)

Telle était la conduite des justes de notre peuple, tout au long des générations. Je me souviens que mon père et maître, Rabbi Moché Aharon Pinto – que son mérite nous protège –, se suffisait toute sa vie de peu et veillait à s'éloigner au maximum des jouissances physiques. Il mettait un point d'honneur à ne pas se laisser aller au plaisir du palais, se contentant de pain et d'eau. Il lui arrivait même parfois de ne

maskil LÉDAVID

Quand il est permis de jouir de la nourriture



manger que les restes du repas qui se trouvaient sur la table, faisant fi de son honneur. De fait, telle est réellement la ligne de conduite à adopter si l'on désire se hisser dans les hauts niveaux de Torah et de crainte du Ciel.

Or, contrairement à toute attente, la Torah supprime ici le réfrènement généralement imposé à l'homme dans ses désirs, l'invitant au contraire à jouir du boire et du manger. Pourquoi donc et qu'en est-il de son devoir de se contenter de peu ?

Un homme qui possède une très grande récolte, grâce à l'abondance dont l'a béni l'Eternel, détiendra forcément un *maasser chéni* conséquent qui se convertira en une somme colossale. C'est toute cette somme qu'il doit employer pour acheter, à Jérusalem, des denrées alimentaires desquelles il se réjouira, tandis qu'il donnera les restes aux pauvres de la ville sainte. Cependant, il y a une ombre au tableau : face à son opulence, l'homme peut en venir à tomber dans les filets de la fierté et à penser : « C'est ma propre force, c'est le pouvoir de mon bras, qui m'a valu cette richesse. » C'est la raison pour laquelle la Torah souligne : « Tu le consommeras là, en présence de l'Eternel, ton D.ieu, et tu te réjouiras avec ta famille. » (Dévarim 14, 26) Il s'agit de se réjouir de la consommation du *maasser chéni* en l'honneur de l'Eternel. Plutôt que de chercher à en retirer des honneurs aux yeux des autres, on se souciera d'amplifier l'honneur divin. Au moment où l'on mangera, on se représentera la *Chék'hina* face à soi, dans l'esprit du verset : « Je fixe constamment mes regards sur le Seigneur. »

L'homme doit toujours garder à l'esprit que toute la bénédiction dont il jouit n'est que le fruit de la générosité du Créateur, comme il est dit : « C'est l'Eternel, ton D.ieu (...) qui t'aura donné le moyen d'arriver à cette prospérité. » Dès lors, il n'y a pas lieu de s'enorgueillir.

Suite voir page 4

 25 Av 5783
12 Aout 2023

1304

HORAIRES DE CHABBAT



	Jérusalem	Tel-Aviv	Haïfa	Paris
Allumage des bougies	6:52	7:07	7:01	8:55
Clôture du Chabbat	8:05	8:07	8:08	10:06
Rabbénou Tam	8:44	8:47	8:48	11:07



HILLOULOT

Le 25 Av, Rabbi Yaakov Méchoulam

Le 26 Av, Rabbi Yoël Teitelbaum, l'Admour de Satmar

Le 27 Av, Rabbi Yéhouda Moché Pétaïa

Le 28 Av, Rabbi Avraham 'Haïm Adès

Le 29 Av, Rabbi Yaakov Berdugo

Le 30 Av, Rabbi Yéhouda Lavi de Tripoli

 Le 1^{er} Eloul, Rabbi Chmouel Di Abila




DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude de notre Maître le Gaon et Tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

L'émulation vis-à-vis de Moché

« Voyez, je vous propose en ce jour, d'une part la bénédiction, la malédiction de l'autre. » (Dévarim 11, 26)

L'emploi du mot *reéh* pose une difficulté : peut-on donc voir concrètement la bénédiction et la malédiction ?

Afin de répondre, je propose une autre lecture de notre incipit, *reéh anokhi* : « regardez-moi ». Moché dit aux enfants d'Israël de le regarder, c'est-à-dire de constater le haut niveau qui peut être atteint par celui qui s'attache à la sainte Torah. En effet, le dirigeant du peuple juif eut le mérite de parler directement avec D.ieu, de séjourner dans le ciel auprès des anges durant quarante jours et d'accéder au summum spirituel. Or, il n'y parvint que grâce à son implication constante dans la Torah et à sa soumission totale à la volonté divine. Par son exemple personnel, Moché invitait les membres du peuple juif à s'attacher eux aussi à l'Eternel et à Sa Torah.

Il va sans dire que ce reproche implicite que Moché leur formula n'était pas entaché de la moindre pointe de fierté. D'ailleurs, le fait qu'il leur transmet ce message quelques jours avant sa mort le confirme, puisqu'à cette heure-là, l'homme n'est plus en proie à de tels sentiments. En faisant, pour ainsi dire, sa propre louange, Moché signifie aux enfants d'Israël leur devoir de réfléchir au niveau qu'il put atteindre et d'en être jaloux, « l'émulation stimul[ant] la sagesse » (Baba Batra 21a).

A travers les mots *reéh anokhi*, Moché leur transmet également un autre message : en dépit de son niveau sublime et des innombrables mérites qu'il a à son actif, la mort l'emportera. Car, comme le souligne le roi David, l'homme est mortel : « Est-il un homme qui demeure en vie sans voir venir la mort ? » (Téhilim 89, 49) En dépit de sa piété, Moché devra lui aussi quitter ce monde et rendre des comptes devant le Tribunal céleste. Aussi ne devaient-ils pas se leurrer en pensant que leur existence, dans ce monde, se prolongerait éternellement, mais au contraire garder à l'esprit la fin qui les attend et se préparer des « provisions » pour cette longue route – des provisions de Torah, de *mitsvot* et de bonnes actions. Car, tandis que l'homme doit laisser derrière lui son or et son argent, seules celles-ci l'accompagnent jusqu'à sa dernière destination et intercèdent en sa faveur lors de l'ultime jugement céleste.



PAROLES DE TSADIKIM

Perles de Torah sur la paracha entendues à la table de nos Maîtres

La charité sauve de la mort

« Non ! Il faut lui donner et lui donner (...) » (Dévarim 15, 10)

Le peuple juif, surnommé *am ségoula* (peuple de prédilection), ne cesse de chercher des *ségoulot* (remèdes) pour obtenir le salut dans l'un ou l'autre domaine. Nos écrits regorgent d'ailleurs de récits illustrant la force de celles-ci. Dans son ouvrage *Ahavat 'Hessed*, le 'Hafets 'Haïm écrit que « nombreux sont ceux qui recherchent des *ségoulot* pour avoir des enfants (...) mais ne pensent pas à appliquer la plus simple et la plus efficace d'entre elles : la *mitsva* de charité. » Outre la grande valeur de cette *mitsva* et l'immense récompense qu'elle nous réserve dans le monde futur, elle entraîne dans son sillage la bénédiction pour son donateur, dans tous les domaines.

Dans une autre de ses œuvres maîtresses, le 'Hafets 'Haïm, l'auteur raconte l'histoire qui suit. Un homme dont les enfants étaient tous décédés jeunes – que D.ieu préserve – se rendit auprès d'un Sage [d'après certains il s'agit du 'Hafets 'Haïm lui-même mais cela n'est pas écrit] pour lui demander un conseil afin de ne plus être soumis à cette épreuve. Il lui répondit qu'il ne connaissait pas de *ségoula* pour cela, mais lui conseillait de fonder un organisme de bienfaisance dans sa ville – peut-être cette charité qu'il témoignerait aux autres éveillerait-elle la miséricorde divine à son égard.

Notre homme suivit ce conseil et fonda un *gma'h* qu'il mit à la disposition de quiconque avait besoin d'emprunter de l'argent. Il s'engagea à le prendre en charge et, comme le voulait la coutume, écrivit le règlement dans un carnet. Un des points de ce règlement était que tous les trois ans, un rassemblement général serait organisé, le Chabbat *Michpatim* où on lit le verset « si tu prêtes de l'argent », afin de se renforcer dans cette *mitsva*.

Or, voilà que trois ans plus tard, cet homme eut un garçon. Et comme pour souligner le lien de cause à effet entre cet heureux événement et la *mitsva* de bienfaisance, la *brit mila* tomba exactement le jour prévu, de longue date, pour ce fameux rassemblement ! Il continua encore à prendre en charge ce *gma'h* de nombreuses années durant lesquelles lui naquirent plusieurs enfants.

Cependant, après de longues années, son sentiment de reconnaissance envers l'Eternel s'était quelque peu dissipé et la charge du *gma'h* commença à lui peser, en plus de ses nombreuses autres occupations. Il alla alors trouver le Sage pour lui demander de confier cette fonction à quelqu'un d'autre.

Au départ, celui-ci refusa, lui objectant que personne d'autre que lui ne parviendrait à gérer ce *gma'h* aussi bien qu'il le faisait. Toutefois, après plusieurs années durant lesquelles il insista auprès du Sage, ce dernier n'eut d'autre choix que de céder à sa demande. Le soir même, un nouveau responsable fut nommé. Or, le lendemain matin, l'homme qui avait fondé le *gma'h* se rendit, complètement brisé, chez le Sage pour lui raconter que, durant la nuit, un de ses enfants s'était étouffé et avait rendu l'âme. Il demandait de reprendre immédiatement ses fonctions.

Cette histoire saisissante démontre le pouvoir de la *mitsva* de charité. En l'observant, on peut mériter de donner naissance à des enfants, alors qu'en renonçant à l'accomplir, on peut devenir la cible de la Rigueur divine.

Puisse la *tsédaka* tenir lieu de mérite à ceux qui la pratiquent, les épargner de toute calamité et annuler miraculeusement les mauvais décrets pesant sur eux !



GUIDÉS PAR La émouna

Étincelles de émouna et de bita'hon
consignées par le Gaon et Tsadik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

L'inspiration divine

Au cours de mes innombrables visites au Mexique, un habitant des lieux, M. Bergman, insista pour m'inviter chez lui. Il tenait tant à recevoir ma visite qu'il s'engagea à cachériser sa cuisine pour l'occasion. Quand j'acceptai finalement son invitation, on n'aurait pu s'imaginer un homme plus heureux. Il en profita pour inviter également quelques amis juifs et non-juifs.

À la fin de la visite, au moment où j'allais partir, M. Bergman me demanda une *brakha*, imité par son ami, un avocat non-juif. Après les avoir tous deux bénis, je m'adressai à ce dernier : « Où avez-vous l'intention de vous rendre demain ? »

– Demain, j'ai prévu de voyager pour Los-Angeles.

– Ne voyagez pas demain, lui intimai-je. Il faut que vous restiez à Mexico. »

J'ignore pourquoi je lui demandai où il avait l'intention de voyager le lendemain et pour quelle raison je lui déconseillai formellement ce voyage. D.ieu seul qui m'avait inspiré ces paroles le savait.

L'avocat décida de suivre mon conseil qui allait s'avérer particulièrement judicieux. Apparemment, du Ciel, on l'avait poussé à m'écouter et à ne pas se rendre à Los-Angeles, afin d'entraîner un *kiddouch Hachem*.

Le lendemain, à l'heure où l'avocat était censé être dans l'avion pour Los-Angeles, il eut une brutale attaque cardiaque et fut emmené d'urgence à l'hôpital. Aussitôt placé en unité de soins intensifs, son état put être stabilisé ; sa vie était sauve.

Au cours de la discussion qu'il eut avec le spécialiste sur les circonstances de cette attaque, l'avocat lui confia que la veille, il avait participé à une soirée chez un ami juif où un Rav l'avait dissuadé de voyager comme prévu ce jour-là.

En entendant cela, le praticien, lui aussi non-juif, s'écria, ébloui :

« J'ignore d'où le Rav des Juifs savait qu'il ne fallait surtout pas que vous voyagiez, mais si vous aviez entrepris ce voyage, vous ne seriez plus en vie à l'heure qu'il est ! Vous devriez remercier ce Rav grâce auquel vous avez eu la vie sauve ! »

Cet incident fut à l'origine d'un grand *kiddouch Hachem* et lorsque l'avocat vint me remercier, je lui expliquai que mes conseils émanaient du Ciel et que j'ignorais moi-même, quand je les avais formulés, ce qui m'y avait poussé. Il devait uniquement louer D.ieu.

Parfois, le Saint béni soit-Il veut montrer aux nations Son existence ; Il les rend alors témoins de prodiges.

En outre, désirant également leur prouver qui est le peuple élu, Il le fait de telle sorte que Son peuple en soit glorifié aux yeux des nations.



à MÉDITER

Le mois d'Eloul est à notre porte. Nous voici arrivés aux jours de miséricorde lors desquels nous nous préparons à ceux du jugement, où nous implorerons le Créateur en disant : « Inscris pour une bonne vie tous les enfants de Ton alliance ! »

Rav Eizik Cher *zatsal* explique qu'afin de mériter une « bonne vie » dans ce monde, il nous incombe d'accomplir les *mitsvot* dont nous mangeons l'usufruit sur terre, comme par exemple celle de charité. Et plus particulièrement encore, une charité authentique où l'homme n'attend rien en retour et agit à l'insu de celui qu'il aide. C'est ce type de charité désintéressée qui nous vaut une « bonne vie ».

Durant tout le mois d'Eloul, l'inscription suivante était accrochée sur la porte du Talmud-Torah – une inscription effrayante où l'on pouvait lire : « La validité du royaume est soumise à une acceptation unanime du service du Roi. Le couronnement de D.ieu revient à une solidarité entre Ses sujets. Aussi, avons-nous le devoir de nous engager à nous impliquer toute l'année dans l'amour de notre prochain et, de cette manière, nos *malkhouyot* seront agréées. Que l'on ne dise pas qu'il s'agit d'une chose très dure, car une fois qu'on s'investira dans ce domaine en élaborant des idées pour y parvenir, cela deviendra progressivement plus aisé, en particulier si l'on suit l'ouvrage *Tomer Dévora* ! »

Durant le dernier été où le Talmud-Torah existait à Grouvin, Rav Sim'ha Zissel écrivit à ses élèves que, durant le mois d'Eloul, notre tâche consiste à coexister dans un climat d'amour et de fraternité avec les personnes dont on ne partage pas les idées.

Lors d'une *si'ha* qu'il prononça à Roch Hachana, le Gaon Rav Aharon Leib Steinman *zatsal* souligna que la volonté de D.ieu est que chacun d'entre nous arrive à ce jour avec une conscience claire qu'Il est le Roi et que lui désire devenir Son serviteur. Il ajouta que « couronnez-moi sur vous » signifie que nous devons tout sous-peser à l'aune de la Torah, qu'il s'agisse de nos relations envers autrui ou de celles à l'égard de l'Eternel.

Si l'on réfléchit sur quoi portent les querelles des gens et ce qu'ils en retirent et qu'on considère, d'un autre côté, qu'on gagne de chaque concession, on préférera certainement suivre le conseil avisé de nos Sages : « Celui qui fait un effort pour passer l'éponge, on passera l'éponge sur tous ses péchés. » Le fait de renoncer à son dû nous apporte le pardon de nos fautes. Qui prétendrait ne pas avoir besoin d'une telle faveur divine ?

Pourtant, au lieu de se travailler et de céder, on a tendance à camper sur ses positions. Et qu'en gagne-t-on ? Il y a lieu de réfléchir à « la perte occasionnée par une *mitsva* en regard de sa récompense et à ce qu'on gagne d'une transgression en regard de ce qu'on y perd ». En fait, nous devons nous soumettre au joug divin dans tous les domaines et, le cas échéant, si l'on fait le compte, on sortira largement gagnant. Même si cela nous a uniquement permis d'éviter d'entrer en querelle avec autrui ou de prononcer des paroles vaines, de médisance, de colportage ou tout autre propos interdit, ce sera déjà un gain immense. Si, grâce à cette attitude, on a pu accomplir serait-ce une *mitsva*, ce sera aussi un gain incommensurable. Aussi, couronnons-nous l'Eternel et nous mériterons une bonne année !



DES HOMMES DE FOI

Tranches de vie – extraits de l'ouvrage
Des hommes de foi, biographie des
Tsaddikim de la lignée des Pinto

Rav Chimon Cohen, le fils de Rabbi Yi'hia Cohen, l'ami proche du *Tsaddik* Rabbi Moché Aharon Pinto, a raconté à notre Maître *chelita* qu'une fois, il a traversé le désert avec son père pour se rendre dans un village isolé. Le but de ce voyage était de se rendre chez un Arabe qui lui devait de l'argent.

Au milieu de la nuit, la voiture tomba en panne. Tous deux se retrouvèrent sans téléphone et sans aucune aide en plein désert, sombre et dangereux.

Ils craignirent pour leur vie. Entre autres dangereux occupants tels que les renards, les loups et les scorpions, se trouvaient dans ce lieu hostile des bandits de grand chemin qui détraquaient les voyageurs. Où se trouvaient-ils ? Ils n'en avaient aucune idée. Devant leurs yeux, s'étendait le désert à l'infini. Conscient de la gravité de la situation, Rabbi Yi'hia se mit à prier que le mérite du *Tsaddik* Rabbi 'Haïm Pinto les protège. Il n'avait déjà plus le courage de supporter cette peur terrible.

Et un miracle se produisit, comme il était arrivé à Ichmaël, le fils d'Avraham Avinou, alors qu'il était assoiffé dans le désert. Ils étaient encore debout près de la voiture en

train de prier, quand ils aperçurent au loin un motocycliste qui se dirigeait vers eux. Il s'arrêta et demanda à Rabbi Yi'hia : « Que faites-vous dans le désert en pleine nuit ?

- Ma voiture est tombée en panne », répondit celui-ci.

Le motocycliste examina la voiture, sortit des outils de son sac et se mit à réparer le moteur. Puis, il dit à Rabbi Yi'hia : « Entrez dans la voiture et essayez de démarrer. »

Rabbi Yi'hia mit le contact et réussit à mettre le moteur en route. Aussitôt, il ressortit dans le but de remercier leur sauveur, mais il était introuvable ! Il avait disparu aussi vite qu'il était venu.

Cet incident leur avait donné le privilège de vivre deux événements extraordinaires : le premier était celui d'avoir été exaucés immédiatement, et le second, d'avoir contemplé un ange.

En effet, qui pouvait donc être cet homme, si ce n'était un ange envoyé du Ciel pour les sauver par le mérite du *Tsaddik* ? Le désert s'étend sur des centaines de kilomètres, il n'y a pas un village ni une maison dans les environs. Alors, d'où pouvait bien venir ce motocycliste, équipé de tous ses outils ?

Quand il entendit cette merveilleuse histoire, notre Maître *chelita* dit à son disciple, Chimon Cohen :

« Heureux sois-tu, Chimon, d'avoir contemplé un ange de D.ieu ! Puisque tu as eu ce mérite, prends conscience qu'il y a un Créateur et accomplis chaque *mitsva*, grande ou petite, avec soin. »

Suite page 1

Celui qui parvient à consommer son *maasser chéni* dans la pureté et la sainteté et ressent la Présence divine face à lui, tout en jouissant de la nourriture dans l'intention d'amplifier l'honneur du Créateur et non de se glorifier, ne subira aucun préjudice de cette jouissance gustative.

Au contraire, ces aliments seront considérés comme consacrés, à l'exemple des offrandes, et le propulseront encore plus haut dans la sainteté, lui permettant de purifier son âme. En outre, plus il mangera de ces aliments saints, plus il aura le mérite de s'élever spirituellement. Car, contrairement à une consommation physique qui renforce l'aspect matériel du corps humain, cette consommation spirituelle visant l'honneur divin le raffine. C'est pourquoi la Torah a permis à l'homme et l'a même encouragé à jouir de cette consommation.

C'est pour cette même raison qu'il lui est permis de profiter des plaisirs gustatifs le Chabbat et durant les jours de fête. Car le surplus de mets raffinés a un caractère sacré et leur consommation acquiert donc un aspect spirituel, comme s'il s'agissait de sacrifices. Il s'agit donc là d'une *mitsva*, à condition toutefois de bien garder à l'esprit que l'on mange de manière désintéressée, pour l'honneur divin.

**Désirez-vous donner du mérite au grand nombre
en contribuant à la diffusion de l'hebdomadaire
Pa'had David dans votre quartier ?**

Adressez-vous à nous, dès aujourd'hui,
à l'adresse : mld@hpinto.org.il

Vous recevrez la bénédiction du Tsadik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

**Pour recevoir quotidiennement
des paroles de Torah**

prononcées par notre Maître,
l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita,
envoyez-nous un message

Anglais +16467853001 • Français +972587929003
Espagnol +541141715555 • Hébreu +972585207103



« Goûtez et voyez que l'éternel est bon ! »

Bonne nouvelle : Avec l'aide de D.ieu, il est désormais possible de suivre les cours de notre Maître l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita en hébreu, anglais, français et espagnol

sur le site Kol Halachone ou en composant le numéro 073-371-8144

Il sera prochainement possible d'obtenir un catalogue détaillé des cours où chaque cours correspond à un numéro direct. Pour le recevoir : mld@hpinto.org.il

Les cours suivent l'ordre des sections hebdomadaires et des fêtes, ainsi que divers sujets. Écoutez et votre âme revivra !